



Assemblée générale

Distr. générale
2 décembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 158 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	8
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	65
A. Ressources financières	65
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	66
C. Évolution des dépenses mensuelles	67
D. Autres produits et ajustements	67
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	68
F. Contributions non budgétisées	68
IV. Analyse des écarts	



V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	73
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286	74

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 et l'objectif de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité, état de droit, consolidation de la paix et appui).

La période considérée a été marquée par l'achèvement de la troisième phase du processus de réduction progressive des effectifs militaires, conformément aux résolutions 2215 (2015) et 2239 (2015) du Conseil de sécurité. Le 30 juin 2016, la MINUL a rétrocedé au Gouvernement libérien, en particulier à la Police nationale libérienne, au Bureau de l'immigration et de la naturalisation et aux Forces armées de Libéria, la pleine et entière responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays, conformément au plan de transition en matière de sécurité.

Pendant l'exercice considéré, la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 313 252 100 dollars, ce qui représente un taux brut d'exécution du budget de 90,9 %, contre un montant de 410 859 900 dollars et un taux d'exécution de 96,2 % en 2014/15.

La sous-utilisation globale des crédits s'explique principalement par le fait que le taux moyen de vacance de postes s'est révélé supérieur aux prévisions pour le personnel militaire et le personnel de police, à savoir les observateurs militaires, les contingents, la Police des Nations Unies et les unités de police constituées, la réduction des effectifs de la Mission ayant été plus rapide que prévu. Les dépenses opérationnelles, notamment au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des transports aériens, des transports maritimes, des communications et des fournitures et services médicaux, ont également été réduites, en raison de l'accélération de la réduction des effectifs de la Mission.

Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par des dépenses additionnelles au titre du personnel civil, principalement dues aux paiements versés au personnel recruté sur le plan national ayant quitté la Mission en raison de la suppression de leurs postes, conformément au tableau d'effectifs approuvé par l'Assemblée générale.

Performance of financial resources

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	162 575,3	140 537,4	22 037,9	13,6
Personnel civil	105 450,7	105 745,4	(294,7)	(0,3)
Dépenses opérationnelles	76 633,4	66 969,3	9 664,1	12,6
Montant brut	344 659,4	313 252,1	31 407,3	9,1
Recettes provenant des contributions du personnel	8 688,7	8 996,7	(308,0)	(3,5)
Montant net	335 970,7	304 255,4	31 715,3	9,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	52,8	–	–
Total	344 712,2	313 304,9	31 407,3	9,1

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	133	90	32,3
Membres des contingents	4 678	2 918	37,6
Police des Nations Unies	498	297	40,4
Unités de police constituées	1 265	829	34,5
Personnel recruté sur le plan international	398	342	14,1
Personnel recruté sur le plan national	853	748	9,2
Volontaires des Nations Unies	204	178	12,7
Personnel fourni par les gouvernements	32	29	9,4
Observateurs électoraux civils	–	–	–

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé par l'Assemblée générale.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016, présenté dans le rapport du Secrétaire général du 14 avril 2015 (A/69/820), s'élevait à 355 208 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 346 520 100 dollars) hors contributions volontaires en nature budgétisées (52 800 dollars). Il correspondait aux effectifs suivants : 133 observateurs militaires, 4 678 membres des contingents, 498 policiers des Nations Unies, 1 265 membres d'unités de police constituées, 32 membres du personnel fourni par les gouvernements, 398 membres du personnel recruté sur le plan international, 853 membres du personnel recruté sur le plan national, dont 60 administrateurs, et 204 Volontaires des Nations Unies.

2. Au paragraphe 57 de son rapport du 30 avril 2014 (A/69/839/Add.11), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 352 862 500 dollars (montant net : 344 173 800 dollars) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

3. Dans sa résolution 69/259 B, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir et de mettre en recouvrement un crédit d'un montant brut de 344 659 400 dollars (montant net : 335 970 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUL dans sa résolution 1509 (2003) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat applicable à l'exercice considéré est celui que le Conseil a énoncé dans ses résolutions 2215 (2015) et 2239 (2015).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Gouvernement libérien à atteindre un objectif général : faire avancer le processus de paix au Libéria.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la MINUL a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, état de droit, appui à la consolidation de la paix et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16 effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget (A/69/820). En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Comme il est indiqué dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats, présentés à la section II.F du présent rapport, la MINUL a, au cours de la période considérée, continué de mettre en œuvre le plan de retrait des effectifs, conformément aux résolutions 2215 (2015) et 2239 (2015) du Conseil de sécurité. Comme le Conseil l'a demandé dans sa résolution 2215 (2015), au cours de la période considérée, la MINUL a repris la mise en œuvre de la troisième phase du retrait de ses effectifs militaires et policiers afin de réduire leur nombre à un nouveau plafond de 3 590 et 1 515, respectivement, au plus tard en septembre 2015. Par la suite, par sa résolution 2239 (2015), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUL jusqu'au 30 septembre 2016 et décidé de réduire encore son effectif militaire autorisé à 1 240 personnes, dont un bataillon d'infanterie et les unités de soutien s'y rattachant, et de ramener son effectif de police autorisé à 606 personnes, dont trois unités de police constituées et des conseillers pour les questions d'immigration et de police, au plus tard le 30 juin 2016. Le Conseil a prié le Secrétaire général de continuer de rationaliser et de regrouper les activités et le déploiement des composantes civile, policière et militaire de la Mission compte tenu de la transition en matière de sécurité.

9. Conformément aux attentes du Conseil de sécurité, qui comptait que le Gouvernement libérien assumerait l'intégralité des responsabilités en matière de sécurité exercées par la MINUL le 30 juin 2016 au plus tard, la MINUL a déployé des efforts considérables en vue de transférer au Gouvernement les responsabilités restantes en matière de sécurité, tout en continuant de renforcer les capacités des principales institutions chargées de la sécurité. Ces mesures s'inscrivaient dans le cadre du plan du Gouvernement pour le transfert des attributions de la MINUL, adopté en mars 2015, qui énonce les activités prioritaires à mener pour rendre au plus vite les institutions de sécurité libériennes prêtes à achever la transition dans les délais fixés par le Conseil de sécurité. La MINUL et les organismes des Nations Unies ont appuyé la mise en œuvre de ce plan dans le cadre d'un plan élaboré à l'échelle des Nations Unies afin de coordonner l'appui au Gouvernement. Bien que l'exécution des activités prévues dans le plan du Gouvernement se soit heurtée à des difficultés dues principalement au manque de ressources, la Mission a pu, en les ajustant et en les hiérarchisant, concentrer les ressources disponibles sur les objectifs les plus importants. Le Gouvernement a progressivement pris en charge les tâches restantes de la MINUL en matière de sécurité, comme prévu, et assumait la pleine responsabilité de la sécurité dans tout le pays au 30 juin 2016.

10. L'achèvement de la transition en matière de sécurité s'est accompagné de réductions des composantes militaire et policière censées être achevées au 30 juin 2016. La consolidation de la composante civile de la Mission et de sa présence sur le terrain a également été achevée, ramenant le nombre total de membres du personnel civil de 1 455 à 981 et le nombre de bureaux extérieurs de la Mission de 13 à 5. Le nombre total de sites de la MINUL a été réduit de 37, passant de 73 à 36 au cours de la période considérée.

11. Dans les activités découlant de son mandat, la Mission a continué de s'employer à aider le Gouvernement à maintenir durablement la paix, la sécurité et la stabilité, notamment en renforçant les capacités des principales institutions nationales et en faisant avancer les réformes essentielles. Dans le secteur de l'état de droit, la Mission s'est attachée avant tout au renforcement des capacités,

notamment en fournissant des conseils et un encadrement aux principaux dirigeants et gestionnaires de la Police nationale libérienne, du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, du Bureau de l'administration pénitentiaire et de l'appareil judiciaire. Des progrès ont été accomplis dans le déploiement d'agents de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation dans tout le pays, notamment aux zones frontalières, et dans la création de nouveaux conseils de sécurité de comté et de district, qui servent de mécanismes d'alerte rapide.

12. Certaines des activités prévues n'ont pas pu être pleinement mises en œuvre en raison de retards dans l'adoption de lois essentielles en matière de sécurité, telles que la loi sur la Police nationale libérienne, la loi sur les services d'immigration libériens et la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions, adoptées entre mars et mai 2016. La loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions a été promulguée le 17 juillet 2016 mais la loi sur la police et la loi sur les services d'immigration n'avaient pas été approuvées par le Président. La mise en place de mécanismes de contrôle au sein de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation a donc été reportée. Afin d'accélérer la mise en place de ces mécanismes et l'application de l'ensemble de la législation en attente, des règlements et des instructions administratives ont été élaborés au cours de la période considérée. La mise en œuvre d'autres activités d'appui à l'état de droit a également été retardée lors de l'examen par les autorités gouvernementales des principaux cadres de politique générale tels que la stratégie de sécurité nationale, en raison de la priorité accordée à la transition en matière de sécurité.

13. La MINUL a continué d'appuyer la consolidation de la paix. Après la présentation des amendements proposés au Parlement en août 2015, aucun progrès n'a été fait dans le processus de révision constitutionnelle, principalement en raison d'un débat national sur des propositions controversées. Certains progrès ont été accomplis grâce à la création de comités pour la paix supplémentaires qui, au niveau des comtés, assureront la médiation des conflits au niveau local, et de mécanismes d'atténuation des conflits dans les zones de concession. Des centres de services de comté supplémentaires ont également été mis en place, ce qui contribue à l'extension de l'autorité de l'État et des services publics à travers le pays. Les progrès ont été limités dans d'autres domaines, tels que l'adoption de lois sur la propriété foncière, essentielles pour prévenir les différends fonciers et mettre en œuvre des mesures de réconciliation nationale, notamment les recommandations de la Commission vérité et réconciliation. En outre, les progrès d'ensemble accomplis par le Libéria et sa capacité de procéder à des réformes institutionnelles ont été affectés par le manque de ressources, aggravé par la chute des cours mondiaux des produits de base.

14. Les taux de vacance de postes effectifs de la Mission dans les catégories du personnel militaire et du personnel policier étaient dans l'ensemble beaucoup plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent en raison de l'accélération de la réduction des effectifs en cours.

15. La réduction des effectifs pendant quatre années successives, due à la suppression de postes de personnel civil approuvée par l'Assemblée générale, a eu une incidence sur la capacité de la Mission d'attirer et de retenir du personnel. En outre, conformément aux résolutions 2215 (2015) et 2239 (2015) du Conseil de sécurité, au cours de la période considérée, la Mission transmettait les responsabilités en matière de sécurité aux institutions nationales chargées de la sécurité et procédait au retrait de personnel militaire et de police et d'observateurs

militaires. Le maintien de la désignation des lieux d'affectation au Libéria comme lieux d'affectation famille non autorisée et le problème chronique du nombre limité de candidats inscrits sur les listes examinées par un organe central de contrôle pour le personnel des missions ont nui à la capacité de la Mission de recruter et de conserver du personnel qualifié. De même, la réduction des effectifs a découragé les candidats locaux de rejoindre la Mission.

C. Activités d'appui de la mission

16. La MINUL a fait le nécessaire pour mettre en œuvre les initiatives concernant l'ensemble du Secrétariat, telles que la mise à niveau et l'extension progressives d'Umoja. La formation est demeurée un impératif opérationnel car la méconnaissance des procédures et des prescriptions techniques du système empêchait de l'exploiter pleinement et d'en retirer les avantages et gains d'efficacité escomptés. La MINUL était tenue de s'acquitter de certaines obligations aux fins de la mise en œuvre du système, notamment de mettre à niveau son matériel, d'en acquérir et d'augmenter la bande passante d'Internet qu'il puisse fonctionner en toutes circonstances. Le débit existant de 140 mégabits par seconde était suffisant pour permettre le fonctionnement de toutes les applications essentielles de l'ONU, dont Umoja et l'intranet. La mise en œuvre du système de sécurité du réseau Check Point au cours de l'exercice 2015/16 a permis de sécuriser tous les points d'accès au réseau, y compris les connexions au réseau privé virtuel.

17. La MINUL a continué de suivre des règles strictes en matière de protection de l'environnement dans chacun de ses domaines d'opérations, notamment en ce qui concerne l'entretien des locaux y compris des espaces de lavage de véhicules, le stockage et la distribution de carburants et de lubrifiants, le stockage et l'élimination sans danger des déchets (y compris les déchets médicaux) et des matières dangereuses, et la gestion et le nettoyage des décharges. Elle s'est efforcée en particulier de nettoyer les locaux qu'elle a libérés avant de les rendre.

18. La MINUL a pu réaliser des gains d'efficacité pendant l'exercice 2015/16 en améliorant le contrôle de ses avoirs et de ses ressources, en particulier en mettant en service des systèmes électroniques de gestion des rations et des carburants. Les prévisions de dépenses pour la période considérée tiennent compte des mesures d'efficacité suivantes. Les économies de 30,3 % sur les rations destinées aux militaires et de 36 % sur les rations destinées aux unités de police constituées pourraient être en partie imputables au lancement du système électronique de gestion des rations (168 900 dollars). En outre, la mise en œuvre du système électronique de gestion des carburants a contribué à une économie globale de 14,5 % (74 500 dollars) au cours de l'exercice 2015/16.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

19. La MINUL et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ont continué de coopérer conformément au cadre de coopération entre missions approuvé en juillet 2014. Bien que les activités transfrontalières conjointes aient été perturbées par le maintien de la fermeture de la frontière par le Gouvernement ivoirien, la coopération s'est poursuivie dans certains domaines, notamment des visites d'échange effectuées par le personnel des deux Missions pour améliorer

l'échange d'informations et la planification d'activités conjointes en vue d'une éventuelle réouverture de la frontière, et l'élaboration d'un programme conjoint des Nations Unies pour la sécurité des frontières, avec la participation active des équipes de pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire et au Libéria.

20. La MINUL et l'ONUCI ont également appuyé les efforts déployés par les gouvernements ivoirien et libérien pour renforcer leur coopération. La deuxième réunion du Conseil conjoint des chefs coutumiers et des anciens, tenue à Guiglo (Côte d'Ivoire) en janvier 2016, a réuni des représentants des pouvoirs publics et des communautés locales dans le but d'accroître la collaboration transfrontalière. La MINUL a facilité l'organisation de réunions au niveau local sur la sécurité des frontières et l'immigration, entre les organismes de sécurité nationale, les autorités civiles et les chefs traditionnels libériens et leurs homologues guinéens, ivoiriens et sierra-léonais. En juin 2016, la MINUL et l'ONUCI ont également aidé l'Union du fleuve Mano à organiser une réunion de l'unité mixte chargée de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières, la première de ce type le long de la frontière libéro-ivoirienne depuis la crise de l'Ebola et depuis les réunions sur la paix et la sécurité de l'Union tenues en Côte d'Ivoire en mai 2016.

21. En décembre 2015, la MINUL et l'ONUCI ont recommencé à appuyer et à faciliter les retours de réfugiés, qui avaient été suspendus pendant l'épidémie d'Ebola. Ainsi, 17 881 réfugiés ont pu revenir en Côte d'Ivoire avant la fin de juin 2016, ramenant la population totale de réfugiés ivoiriens au Libéria à 20 090 personnes.

22. Au cours de la période considérée, la MINUL et l'ONUCI ont partagé trois hélicoptères d'attaque militaires Mi-24, contribuant respectivement à 15 % et 85 % des coûts. En raison de la situation opérationnelle en Côte d'Ivoire, l'ONUCI a conservé l'usage principal des appareils jusqu'au 10 février 2016, date à laquelle les services ont été interrompus.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

23. La MINUL, l'équipe de pays des Nations Unies et diverses entités, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial, ont continué de coordonner l'aide et le soutien au Gouvernement libérien aux fins du relèvement après la crise de l'Ebola en vue de renforcer la résilience des populations et de maîtriser les cas d'Ebola au cours de la période considérée. Les bureaux locaux de la MINUL ont continué de coordonner l'action des organismes des Nations Unies et de leur apporter un soutien logistique aux fins de l'exécution de leurs programmes et projets au niveau des comtés, fournissant notamment des services de transport aérien et maritime au Gouvernement libérien et aux partenaires du système des Nations Unies pour faciliter les visites et la livraison de fournitures et de matériel aux lieux d'affectation reculés. La MINUL et l'équipe de pays, comprenant des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation internationale pour les migrations, de l'UNICEF, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ont travaillé en étroite collaboration afin de coordonner l'appui à la mise en oeuvre du plan du

Gouvernement relatif au transfert des attributions de la MINUL dans divers domaines thématiques.

24. La MINUL et l'équipe de pays ont poursuivi la mise en œuvre de leurs activités au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2013-2017 (« programme unique ») aligné sur le Programme pour la transformation élaboré par le Gouvernement, afin d'appuyer les priorités en matière de consolidation de la paix. Elles ont coopéré avec le Gouvernement dans le cadre du Comité directeur mixte afin de mettre en œuvre la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, pour favoriser la gestion des conflits locaux et renforcer l'autonomisation économique. La MINUL, le PNUD et les donateurs ont appuyé la création de centres de services dans les comtés et la mise en œuvre du programme national de décentralisation. La MINUL a collaboré avec le PNUD pour aider le Gouvernement à élaborer des règlements et des instructions administratives aux fins de l'application des lois sur la police et sur le service d'immigration une fois qu'elles auront été adoptées. En outre, ils élaborent actuellement un programme conjoint sur l'état de droit, la justice et la sécurité. Des projets ont également été entrepris en collaboration avec des donateurs et des organisations non gouvernementales dans les domaines des droits de l'homme, du système pénitentiaire et de la réforme de la police et du secteur de la sécurité. Enfin, la MINUL a organisé régulièrement des réunions de coordination avec les acteurs bilatéraux et multilatéraux dans les domaines de la justice et de la sécurité.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité

25. Comme il est indiqué dans le cadre de budgétisation présenté ci-après, conformément à son mandat, la Mission a continué de s'attacher en priorité à maintenir un climat de sécurité stable et à renforcer les moyens dont disposent les autorités nationales pour assumer l'entière responsabilité de la sécurité dans le pays. Conformément à la résolution 2239 (2015) du Conseil de sécurité, la Mission a donné la priorité à l'aboutissement du processus de transfert des responsabilités en matière de sécurité, appuyant la mise en œuvre du plan du Gouvernement relatif au transfert des attributions de la MINUL en étroite collaboration avec le Gouvernement et les donateurs bilatéraux. Le 30 juin 2016, le Gouvernement assumait ainsi l'entière responsabilité de la sécurité dans le pays.

26. Afin de mener à bien le transfert des responsabilités en matière de sécurité, la MINUL a intensifié son appui stratégique et technique au renforcement des capacités des dirigeants et gestionnaires du secteur de la sécurité, notamment de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, et à la décentralisation de ce secteur, afin d'améliorer les capacités et les résultats pour ce qui est de maintenir des conditions de sécurité stables et d'assurer le maintien de l'ordre dans l'ensemble du pays. Des activités ciblées de formation et de renforcement des capacités à l'intention de nouvelles recrues et de personnel existant des services de sécurité ont contribué au déploiement d'un plus grand nombre d'agents dans les comtés, notamment dans les zones frontalières.

27. Dans le cadre de la poursuite de son retrait progressif, la Mission a insisté davantage sur l'alerte rapide et la prévention des menaces pesant sur la sécurité publique à l'échelle communautaire, en continuant d'appuyer les conseils de

sécurité des comtés et des districts, en collaboration avec le PNUD et le Bureau du Conseiller pour la sécurité nationale du Libéria. La présence et l'action accrues des conseils de sécurité dans 11 des 15 comtés et dans 80 districts ont également rendu le secteur de la sécurité mieux à même d'atténuer les incidents et les menaces contre la sécurité, d'agir en tant que médiateur et d'y faire face. Parallèlement, la MINUL a aidé la Police nationale libérienne à élaborer un cadre d'action sur la police de proximité et un plan pour sa mise en oeuvre.

28. En outre, la MINUL a continué de collaborer étroitement avec la Liberian National Commission for Small Arms and Landmine Action afin d'accroître les capacités de réglementation et de contrôle des armes de petit calibre, armes légères et matériel connexe. Elle a cessé d'inspecter les arsenaux du Gouvernement durant le dernier trimestre, comme suite à l'adoption de la résolution 2288 (2016), par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de lever le régime de sanctions contre le Libéria.

29. La fermeture de la frontière ivoirienne depuis l'épidémie d'Ebola en août 2014 a continué d'entraver les activités transfrontalières conjointes au cours de la période considérée, avec quelques exceptions notables. Le rapatriement librement consenti de réfugiés par les couloirs humanitaires a repris le 18 décembre 2015 et 17 881 réfugiés ont ainsi pu retourner en Côte d'Ivoire. D'autres mesures prioritaires de coopération transfrontière à l'appui de la stabilisation des frontières ont été la reprise des activités de renforcement de la confiance transfrontière et des initiatives de partage de l'information, et la reprise des travaux de l'unité mixte chargée de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières le long des frontières avec la Sierra Leone et la Guinée, en collaboration avec divers partenaires, dont l'Union du fleuve Mano.

Réalisation escomptée 1.1 : Stabilité des conditions de sécurité au Libéria

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Aucun fait majeur de violence armée motivé par des considérations politiques (2013/14 : 0; 2014/15: 0; 2015/16: 0)	Objectif atteint. Aucun fait majeur de violence armée motivé par des considérations politiques n'a été signalé au cours de l'exercice considéré.
Augmentation du nombre de comtés dotés d'un conseil de sécurité opérationnel (2013/14 : 3; 2014/15: 5; 2015/16: 10)	Objectif atteint : 11 comtés sont dotés de conseils de sécurité opérationnels, formés et agréés par le Gouvernement. Ce résultat supérieur aux attentes est dû à l'appui conjoint du Gouvernement, du PNUD et de la MINUL, notamment à l'assistance technique, logistique et financière de la Mission aux projets à effet rapide.
Baisse du nombre de troubles de l'ordre public auxquels les institutions nationales ne sont pas en mesure de faire face sans l'aide de la MINUL (2013/14 : 7; 2014/15: 3; 2015/16: 1)	Deux troubles de l'ordre public ont nécessité une intervention de la MINUL. Des unités de police constituées sont intervenues lors d'un incident survenu à Ganta, dans le comté de Nimba, et d'un autre à Zwedru, dans le comté de Grand Gedeh, en renfort à l'Unité d'appui de la police libérienne. Le nombre plus élevé d'incidents s'explique par le caractère peu prévisible des incidents localisés et par le peu de temps que les organismes nationaux chargés de la sécurité ont eu pour renforcer leurs capacités aux lieux des incidents.

Transmission par la MINUL aux organismes nationaux chargés de la sécurité de toutes les responsabilités qu'elle assumait en la matière

Objectif atteint. Au 30 juin 2016, la MINUL avait transmis aux organismes nationaux chargés de la sécurité toutes les responsabilités qu'elle assumait en la matière. Les 10 responsabilités en matière de sécurité énoncées dans le plan du Gouvernement relatif au transfert des attributions de la MINUL ont été transmises aux organismes nationaux chargés de la sécurité : sécurité des établissements pénitentiaires (1); sécurité des personnalités (1); sécurité aéroportuaire (2); entretien des aérodromes (2); escorte de convois de fonds (1); patrouilles maritimes (1); neutralisation des explosifs et munitions (1); et service de garde statique des installations nationales primordiales (1).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
8 052 jours de patrouille (y compris des patrouilles aériennes et terrestres) d'observateurs militaires (11 équipes × 2 patrouilles par jour × 366 jours) chargés de recueillir des informations, d'assurer la liaison avec les populations locales, d'observer les conditions générales dans lesquelles vivent les populations et de réunir des renseignements relatifs à des incidents particuliers	5 539	Le nombre de jours de patrouille moins élevé que prévu s'explique par la réduction du nombre d'observateurs militaires dans le cadre de la poursuite du retrait progressif des effectifs militaires de la Mission, effectué conformément à la résolution 2239 (2015) du Conseil de sécurité.
2 150 heures de patrouille aérienne, y compris des patrouilles aériennes de surveillance des frontières, des patrouilles à pied aéroportées, des activités de reconnaissance aérienne, des patrouilles aériennes de surveillance maritime, des vols à la demande et des stages de formation pour les équipages (1 200 Mi-8, 750 Mi-24 et 200 B-1900)	967	Le nombre d'heures de patrouille aérienne moins élevé que prévu s'explique par la poursuite du retrait progressif des effectifs militaires de la Mission, effectué conformément à la résolution 2239 (2015) du Conseil de sécurité.
27 450 jours de patrouille d'éléments de bataillons (3 bataillons × 25 patrouilles par jour × 366 jours), y compris des patrouilles pédestres et motorisées (terrestres ou aériennes) ainsi que des escortes de convois et la protection de personnalités	26 488	Le nombre de jours de patrouille d'éléments de bataillons moins élevé que prévu s'explique par la poursuite du retrait progressif des effectifs militaires de la Mission, effectué conformément à la résolution 2239 (2015) du Conseil de sécurité, et par le transfert des responsabilités en matière de sécurité au Gouvernement, notamment en ce qui concerne les escortes de convois et la protection de personnalités, en avril 2016.

1 098 jours de patrouille de la cellule de réaction rapide (3 patrouilles par jour × 366 jours), y compris des patrouilles pédestres et motorisées (terrestres ou aériennes) et des escortes de convois	Non	La cellule de réaction rapide a été rapatriée en juillet 2015, conformément à la résolution 2190 (2014) du Conseil de sécurité.
2 928 jours de patrouille d'unités de police constituées (8 unités × 1 patrouille par jour × 366 jours), y compris des patrouilles conjointes, pédestres ou motorisées	2 599	Le nombre de jours de patrouille d'unités de police constituées moins élevé que prévu s'explique par la poursuite du retrait progressif des effectifs militaires de la Mission, effectué conformément aux résolutions 2215 (2015) et 2239 (2015) du Conseil de sécurité.
2 évaluations de la menace englobant les questions stratégiques, opérationnelles et relatives à la sécurité, conduites en collaboration avec la Police nationale libérienne relativement au transfert des attributions de la Mission	Oui	Des évaluations de la menace englobant les questions stratégiques, opérationnelles et relatives à la sécurité ont été conduites en août 2015 et en juin 2016 en collaboration avec la Police nationale libérienne relativement au transfert des compétences en matière de sécurité.
8 784 activités conjointes (24 bases d'opérations × 1 activité par jour × 366 jours) exécutées par la Police des Nations Unies avec la Police nationale libérienne et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, dont des contacts et échanges quotidiens avec les autorités et les communautés locales, et des patrouilles dans 15 comtés	18 125	Activités conjointes menées avec la Police nationale libérienne et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, notamment : placement de fonctionnaires de la Mission auprès de postes de police et d'immigration libériens (11 097); réunions conjointes avec les commandants de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation (2 372); et patrouilles conjointes (2 207). Le nombre d'activités plus élevé que prévu tient à l'adoption par la MINUL, en avril 2015, d'un modèle de renforcement des capacités au niveau des comtés, qui a permis de donner à ses interlocuteurs des conseils ciblés dans des domaines importants tels que les enquêtes, les services de police, les ressources humaines, l'administration et l'immigration, dans les 15 comtés du pays.
12 formations dispensées aux agents de la Police nationale libérienne sur le respect des droits de l'homme, les rôles et responsabilités des intervenants de premier niveau et la protection des civils	24	Formations dispensées, notamment sur les rôles et responsabilités des intervenants de premier niveau (3), sur le respect des droits de l'homme et sur la protection des civils (21). Le nombre de formations plus élevé que prévu s'explique par une demande plus forte de la Police nationale libérienne.

12 exposés portant sur des questions telles que la coordination et l'intégration de l'action des acteurs de la sécurité et de la justice, les systèmes d'alerte rapide et la protection des civils, élaborés en coopération avec le secrétariat du Conseil national de sécurité pour les 15 conseils de sécurité de comté	15	Exposés spécifiques élaborés à l'intention des 15 conseils de sécurité de comté, dont 12 ont été présentés, en coordination avec le secrétariat du Conseil national de sécurité. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Conseil national de sécurité devait encore approuver les trois derniers exposés
6 réunions de travail organisées avec le Ministère de la justice et ses services en relation avec le plan national de transition du Gouvernement, élaboré en vue de la prise en charge de toutes les responsabilités en matière de sécurité	34	Réunions de travail tenues avec le Groupe de travail conjoint pour la transition du Gouvernement et le Comité financier conjoint de transition, coordonnées par le Ministère de la Justice, sur la mise en oeuvre du plan du Gouvernement relatif au transfert des attributions de la MINUL. Le nombre de réunions plus élevé que prévu est dû à la création du Comité financier conjoint de transition, qui s'est réuni plusieurs fois par mois pour examiner les aspects financiers de la mise en oeuvre du plan
4 inspections d'armes conduites par les services de sécurité libériens conjointement avec le groupe chargé des armes de petit calibre de la Police nationale libérienne	3	inspections trimestrielles d'armes à feu ont été menées en août et novembre 2015 et en février 2016. La quatrième inspection, prévue en mai 2016, avait commencé mais a été interrompue à l'adoption de la résolution 2288 (2016), par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de lever avec effet immédiat le régime de sanctions contre le Libéria
Campagnes et programmes multimédias visant à fournir à la population, en temps voulu, des informations fiables et crédibles sur la paix, la sécurité et la protection des civils, au moyen de la diffusion par la radio de la MINUL des programmes suivants : 5 programmes quotidiens de 45 minutes de la série sur les affaires courantes intitulée <i>Coffee Break</i> ; 7 débats d'une heure (<i>Crime Watch</i> , <i>Dateline Liberia</i> , <i>Nationwide</i> , <i>Dis Government Ting</i> , <i>Creek Town</i> , <i>Palava Hut</i> et <i>Front Page</i>) (364); 9 programmes hebdomadaires de 30 minutes sur des sujets relatifs à la transition (468); 2 programmes hebdomadaires d'une heure sur la problématique hommes-femmes (<i>Women's World</i> et <i>Girl Power</i>) (104); 5 programmes quotidiens d'informations générales et de divertissement (676); 2 programmes hebdomadaires de divertissement (<i>Liberia Tonight</i>) (104); 1 programme musical hebdomadaire (52); 15 programmes/	Oui	5 programmes quotidiens de 45 minutes de la série <i>Coffee Break</i> sur les affaires courantes (250); 7 débats hebdomadaires d'une heure (450); 58 programmes spéciaux de 30 minutes sur la transition; 2 programmes hebdomadaires d'une heure sur la problématique hommes-femmes (100); 5 programmes quotidiens ou hebdomadaires d'informations générales et de divertissement (680); 2 programmes hebdomadaires de divertissement d'une heure (100); 1 programme musical hebdomadaire (50); 15 bulletins radiophoniques d'information quotidiens de 10 minutes en anglais, en anglais du Libéria, en français et dans trois langues locales (3 750); et 1 programme radiophonique hebdomadaire de 15 minutes en français (38). Le nombre de débats hebdomadaires plus élevé que prévu s'explique par la demande croissante concernant l'un des programmes (<i>Dateline Liberia</i>). Le nombre moins élevé que prévu de programmes sur la transition en matière de sécurité tient au fait que ce thème a été intégré

bulletins radiophoniques d'information quotidiens de 10 minutes en anglais, en anglais du Libéria, en français et dans trois langues locales (3 750); 1 programme radiophonique hebdomadaire de 15 minutes en français (52)

Diffusion de 9 reportages vidéo de 3 minutes, de 12 programmes vidéo de 3 minutes, 4 compilations de programmes distribuées en DVD dans 150 vidéo clubs tous les quatre mois, publication de 6 numéros (au format électronique) de la lettre d'information périodique *UNMIL Today* qui traite des principales tâches dont la Mission est chargée, à savoir la transition en matière de sécurité et les réformes politiques et institutionnelles, commande de 132 reportages photos, réalisation de 250 photos du jour, organisation de 4 expositions de photographies et de 12 conférences de presse et publication de 21 communiqués de presse. Tous les contenus (photographies, vidéos, programmes radiophoniques et publications) sont diffusés sur le site Web de la Mission ainsi que sur les plateformes des médias sociaux numériques

Oui

dans tous les programmes radiophoniques de la MINUL, selon qu'il convient.

Dix-neuf reportages vidéo de trois minutes et 14 programmes de trois minutes ont été réalisés et distribués à deux chaînes de télévision. Le nombre de programmes réalisés plus élevé que prévu tient à une augmentation des demandes formulées par la Mission afin d'insister sur ses travaux. 1 programme récapitulatif la transition en matière de sécurité a été distribué en DVD dans 150 vidéo clubs. Les trois autres programmes récapitulatifs n'ont pas été produits en raison de difficultés à trouver des distributeurs jusqu'au dernier trimestre de la période considérée. 3 numéros du bulletin d'information électronique *UNMIL Today* sur les tâches prioritaires de la Mission ont été produits. Ce chiffre plus faible que prévu tient au fait que les bureaux locaux ont produit moins de contenu en raison du retrait progressif de la Mission. Production de 200 reportages photos, réalisation de 200 photos par jour, organisation de 2 expositions de photographies et de 10 conférences de presse et publication de 19 communiqués de presse; Tous les contenus (photographies, vidéos, programmes radiophoniques et publications) ont été diffusés sur le site Web de la Mission et sur les plateformes des médias sociaux numériques. Le nombre de reportages photos plus élevé que prévu est dû à une demande accrue de la Mission afin d'insister sur ses activités, en particulier la transition en matière de sécurité; le nombre de photos par jour moins élevé que prévu tient au fait que les sujets traités ont été plus ciblés.

7 campagnes nationales multimédias de sensibilisation de 5 jours chacune sur le recrutement des agents de police, l'accent étant mis sur le recrutement de femmes, la police de proximité et la sécurité routière; la prévention des violences sexuelles et sexistes et des viols d'enfant; la prévention de l'exploitation et des sévices sexuels 16 jours consacrés aux activités de militantisme menées en faveur des droits de l'homme; la réforme de la Constitution et

Non

5 campagnes nationales multimédias de sensibilisation de 4 jours sur la sécurité routière, la prévention des violences sexuelles et sexistes et des viols d'enfant et la prévention de l'exploitation et des sévices sexuels ; 16 journées de militantisme en faveur des droits de l'homme et de la réforme de la Constitution et des institutions, notamment la décentralisation et la réconciliation nationale; 28 représentations données par 11 artistes interprètes traditionnels à Monrovia et dans 13 comtés, avec notamment les

des institutions, y compris la décentralisation et la réconciliation nationale; l'élection présidentielle; et les questions humanitaires, dont la prévention de l'Ebola et la lutte contre la maladie, au moyen de 48 représentations données par 11 artistes interprètes traditionnels à Monrovia et dans les 15 comtés, avec notamment les supports de communication suivants : 15 000 T-shirts; 60 000 prospectus; 15 000 autocollants; 37 000 bracelets; 55 000 affiches; 105 panneaux de grand format; 158 coupes; 200 postes de radio; et 200 chargeurs solaires

8 annonces de service public ou vidéos promotionnelles diffusées à la télévision et distribuées dans 150 vidéo clubs, et 30 annonces de service public diffusées sur la radio de la MINUL et sur 30 stations radiophoniques locales. Tous les contenus sont diffusés sur le site Web ainsi que sur les plateformes des médias sociaux numériques

Oui

supports de communication suivants : 21 600 T-shirts; 55 000 prospectus; 30 000 autocollants; 21 400 bracelets; 52 000 affiches; 116 panneaux de grand format; 350 cahiers; aucune coupe; 250 postes de radio; et 250 chargeurs solaires. Le nombre de campagnes moins élevé que prévu tient au fait qu'une campagne sur les questions humanitaires, portant notamment sur la prévention de l'Ebola et la lutte contre la maladie, a été prise en charge par des partenaires nationaux et internationaux, et qu'une campagne sur le recrutement des agents de police a été incorporée dans les messages et activités sur la transition en matière de sécurité. La durée moins longue des campagnes résulte de la simplification de leur format.

Quatorze annonces de service public ou vidéos promotionnelles ont été diffusées à la télévision, dont deux ont été distribuées dans 150 vidéo clubs, et 120 annonces de service public ont été diffusées sur la radio de la MINUL et 20 radios locales. Le nombre plus élevé que prévu d'annonces de service public ou de vidéos promotionnelles tient à la visibilité accrue conférée aux activités de lutte contre l'exploitation et les sévices sexuels et à la transition en matière de sécurité. Le nombre moins élevé que prévu d'annonces d'intérêt public diffusées tient aux difficultés rencontrées pour trouver distributeur adéquat, qui font qu'elles ont été distribuées au dernier trimestre de la période considérée et à un nombre plus restreint de radios locales. Tous les contenus ont été diffusés sur le site Web et sur les plateformes des médias sociaux numériques.

Réalisation escomptée 1.2: Progrès vers un contrôle efficace des frontières du Libéria et renforcement des capacités du Bureau de l'immigration et de la naturalisation

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre d'agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation déployés aux 45 points officiels de passage des frontières (2013/14 : 1 196; 2014/15 : 1 200; 2015/16 : 1 300)

Augmentation du nombre d'activités transfrontalières favorisant la stabilisation

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Le nombre d'agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation déployés aux 45 points officiels de passage des frontières est passé à 1 590. Le nombre plus élevé que prévu tient au déploiement de 265 nouveaux diplômés et de 115 agents de l'immigration précédemment basés à Monrovia.

Objectif atteint : 25 activités transfrontalières favorisant la stabilisation des frontières ont été menées, dont des rencontres

des frontières, y compris les rencontres entre les organismes nationaux chargés de la sécurité, les autorités civiles et les chefs traditionnels (2013/14 : 8; 2014/15 : 4; 2015/16 : 20)

transfrontalières entre représentants des organismes nationaux chargés de la sécurité, les autorités civiles et les chefs traditionnels (21), des visites de la MINUL et de l'ONUCI par les missions et équipes de pays des Nations Unies, en septembre et mai 2016, pour renforcer la coopération entre les missions, planifier des activités conjointes en vue d'améliorer la capacité des pays hôtes à renforcer la sécurité régionale et la cohésion sociale dans les zones frontalières (3), et une réunion technique et ministérielle de l'Union du fleuve Mano (1). Bien que la frontière libéro-ivoirienne soit restée fermée, les activités ont été plus nombreuses que prévu, en raison de la stabilisation de la situation de la santé publique après la crise de l'Ebola.

Augmentation du nombre de patrouilles effectuées par des agents formés et équipés du Bureau de l'immigration et de la naturalisation le long des frontières du Libéria avec la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Sierra Leone (2013/14 : 80; 2014/15 : 100; 2015/16 : 250)

190 patrouilles ont été menées. Le nombre de patrouilles moins élevé que prévu tient aux contraintes budgétaires auxquelles fait face le Bureau de l'immigration et de la naturalisation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
360 patrouilles frontalières conjointes (Force : 20 patrouilles mensuelles pendant 12 mois; Police des Nations Unies au Libéria : 10 patrouilles mensuelles pendant 12 mois) aux frontières du Libéria avec la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Sierra Leone, pour suivre la situation en ce qui concerne la sécurité à la frontière, notamment le trafic de drogues ou d'armes et la traite d'êtres humains, les mouvements transfrontaliers d'éléments armés et les flux de réfugiés	87	Le nombre de patrouilles moins élevé que prévu est dû à la poursuite du retrait de personnel militaire et de police de la MINUL, conformément aux résolutions 2215 (2015) et 2239 (2015) du Conseil de sécurité.
1 évaluation de la menace aux frontières se rapportant aux activités transfrontières de la Guinée liées à l'élection présidentielle prévue dans ce pays en 2015	Oui	Une évaluation de la menace aux frontières a été effectuée en octobre 2015 pour faciliter la programmation d'interventions d'urgence en vue de l'élection présidentielle de 2015 en Guinée.
3 évaluations de la menace conduites en collaboration avec l'ONUCI, l'objectif étant d'établir une carte des éléments armés se trouvant dans la zone de la frontière avec la Côte d'Ivoire	Oui	Trois évaluations de la menace ont été effectuées en collaboration avec l'ONUCI en février, mars et mai 2016, en vue d'établir une carte des éléments armés se trouvant dans la zone de la frontière avec la Côte d'Ivoire.
8 évaluations (1 par comté frontalier) des progrès réalisés concernant la stabilisation des frontières et des possibilités de nouvelles initiatives susceptibles d'orienter les activités de programme menées par les	10	Dix évaluations ont été réalisées dans l'ensemble des 8 comtés frontaliers (Bong, Gbarpolu, Grand Cape Mount, Grand Gedeh, Lofa, Maryland, Nimba et River Gee) : 8 sur les progrès de la stabilisation des frontières et 2 pour orienter les

organismes du système des Nations Unies au Libéria et les partenaires internationaux, conduites à l'appui du Gouvernement libérien

20 initiatives transfrontières relatives au renforcement de la confiance et au partage d'informations, conduites en collaboration avec les autorités locales et les populations frontalières, et leurs homologues ivoiriens (8), guinéens (6) et sierra-léonais (6)

2 réunions quadripartites visant à faciliter la collaboration transfrontière avec la Côte d'Ivoire, organisées en coopération avec le Ministère de l'intérieur

90 séances de mentorat à l'intention des agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation sur l'organisation et la facilitation efficace des réunions transfrontalières du Bureau avec les autres organismes chargés de la sécurité, les autorités civiles, les chefs traditionnels et leurs homologues ivoiriens, guinéens et sierra-léonais aux 45 points officiels de passage frontalier et dans les 5 centres régionaux de commandement

4 séances de formation en collaboration avec le Bureau de l'immigration et de la naturalisation à l'intention de son Unité des gardes frontière, sur les patrouilles pédestres et motorisées, le recours à la force non meurtrière et l'aptitude opérationnelle/intervention rapide

10 stages et ateliers de formation en cours d'emploi (5 à Monrovia et 5 à l'extérieur de Monrovia) sur la gestion et le contrôle des frontières, la vérification des documents et

activités de programme menées par le système des Nations Unies au Libéria et les partenaires internationaux pour appuyer au Gouvernement, en particulier la proposition de programme commun Nations Unies-Libéria pour la sécurité des frontières.

Initiatives transfrontières de renforcement de la confiance et de partage d'informations, portant sur la sécurité, la stabilisation des frontières et la cohésion sociale, ont été menées en collaboration avec les autorités locales et les populations frontalières, et leurs homologues ivoiriens (7), guinéens (6) et sierra-léonais (7). En outre, 1 réunion transfrontière tripartite sur les questions de sécurité a été organisée entre les autorités locales libériennes et leurs homologues guinéens et sierra-léonais.

1 réunion quadripartite sur les questions de coopération en matière de sécurité transfrontalière, entre les chefs d'état-major de la défense ivoirienne et libérienne et les commandants de la force de l'ONUCI et de la MINUL, s'est tenue en Côte d'Ivoire en mars 2016. Une seconde réunion quadripartite n'a pas eu lieu parce que les deux Gouvernements ont préféré tenir une réunion bilatérale.

90 séances de mentorat ont été organisées à l'intention des agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, sur l'organisation et la facilitation de réunions transfrontalières associant les autres organismes chargés de la sécurité, les autorités civiles, les chefs traditionnels et leurs homologues ivoiriens, guinéens et sierra-léonais, aux 45 points officiels de passage frontalier et dans les 5 centres régionaux de commandement.

Quatre séances de formation à l'intention de l'Unité des gardes frontière du Bureau de l'immigration et de la naturalisation ont été organisées en collaboration avec ce dernier, sur les patrouilles pédestres et motorisées, le recours à la force non létale et la disponibilité opérationnelle.

Stages de formation en cours d'emploi à Monrovia (3) et à l'extérieur de Monrovia (9) ont été organisés pour 169 agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, en

l'inspection, la problématique hommes-femmes, les migrations, la déontologie et la discipline, et la législation relative à l'immigration, organisés en collaboration avec le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, à l'intention de 200 de ses agents

collaboration avec ce dernier, sur la gestion et le contrôle des frontières. Le nombre de stages de formation plus élevé que prévu tient à l'application accrue du modèle de prestation de services au niveau des comtés, adopté par la MINUL en avril 2015. Moins d'agents que prévu ont été formés en raison de contraintes financières qui n'ont permis de verser une indemnité journalière de subsistance qu'à 169 agents au lieu des 200 prévus. En outre, 4 séances de formation sur la détection de faux documents et le profilage des passagers ont été organisées à l'intention de 200 agents, à Gbarnga (2) et Monrovia (2).

1 plan de déploiement du personnel élaboré pour le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, en collaboration avec lui

Oui

Un projet de plan de déploiement du personnel a été élaboré en collaboration avec le Bureau de l'immigration et de la naturalisation en avril 2016. Il devrait être finalisé après la promulgation de la loi sur les services d'immigration, de sorte qu'il y soit conforme.

Réalisation escomptée 1.3: Renforcement des capacités et amélioration des résultats des autorités de police libériennes en matière de lutte contre la criminalité et de maintien de l'ordre au niveau national

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en place de programmes de formation en cours d'emploi portant sur les fonctions d'encadrement, les enquêtes et les systèmes de gestion internes à l'intention de la Police nationale libérienne (2013/14: 0; 2014/15: 0; 2015/16: 3)

Objectif atteint. Des programmes de formation en cours d'emploi sur les fonctions d'encadrement (1), les enquêtes (1) et les systèmes de gestion internes (1) ont été mis en place et exécutés. L'École nationale de la police a organisé 1 session de huit semaines sur les fonctions de direction et de gestion pour 38 agents (dont 3 femmes), 1 séance de formation sur les enquêtes pour 20 agents (dont 4 femmes) et 1 session de formation des formateurs sur les systèmes de gestion internes pour 50 instructeurs de la Police nationale libérienne (dont 5 femmes).

Plan de déploiement du personnel promouvant un équilibre entre les sexes et l'égalité des chances au sein de la Police nationale libérienne (2013/14: 0; 2014/15: 0; 2015/16: 1)

Objectif atteint. Le projet de plan de déploiement du personnel de la Police nationale libérienne promouvant l'égalité des sexes et des chances, finalisé le 19 mai 2016, était en cours d'examen au Comité d'examen des politiques de la Police nationale au moment de l'établissement du présent rapport. Le projet de plan devrait être mis en conformité avec la Loi sur la police, une fois celle-ci promulguée.

Création au sein de la Police nationale libérienne de centres de commandement régionaux dotés d'un dispositif d'intervention avec des numéros de téléphone d'urgence (2013/14: 0; 2014/15: 0; 2015/16: 5)

Les centres de commandement régionaux de la Police nationale libérienne dotés d'un dispositif d'intervention avec des numéros de téléphone d'urgence n'ont pas été créés en raison de contraintes budgétaires et de la couverture téléphonique limitée dans le pays. La priorité a été donnée à la mise en service complète du Centre national d'opérations au quartier général de la Police nationale libérienne, en particulier la remise en service

Stratégie nationale concernant la police de proximité pour la Police nationale libérienne (2013/14: 0; 2014/15: 0; 2015/16: 1)	<p>du numéro d'appel d'urgence 911, et des campagnes de sensibilisation ont été menées au niveau des comtés en vue de la poursuite de la décentralisation. 5 stages de formation (1 par région) ont également été organisés à l'intention du personnel de la Police nationale libérienne qui sera déployé dans les 5 centres de commandement régionaux.</p> <p>Objectif atteint. La politique de police de proximité a été approuvée par l'Inspecteur général de la police en mars 2016. Un plan d'action national pour la police de proximité a été approuvé en mai 2016 au lieu d'une stratégie de police de proximité. Un plan de mise en œuvre du Plan national était en cours d'élaboration et devait être finalisé au cours de la période couverte par le prochain rapport.</p>
--	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
5 stages de formation en cours d'emploi organisés en collaboration avec la Police nationale libérienne afin d'appuyer la décentralisation de son groupe de maîtrise des armes de petit calibre	4	Stages de formation en cours d'emploi ont été organisés en collaboration avec la Police nationale libérienne afin d'appuyer la décentralisation de son groupe de maîtrise des armes de petit calibre. Le cinquième stage de formation n'a pas eu lieu, le personnel de ce groupe n'étant pas disponible. En outre, 4 séances d'encadrement ont été organisées pour appuyer la décentralisation des inspections concernant les armes à feu.
12 séances de travail et d'encadrement organisées à l'intention de l'École nationale de la police, portant sur la réalisation de l'évaluation des besoins de l'École en matière de formation	13	Séances de travail et d'encadrement ont été organisées pour 18 instructeurs de l'École nationale de la police (dont 1 femme), sur la réalisation de l'évaluation des besoins de celle-ci en matière de formation.
48 stages de formation en cours d'emploi, organisés en collaboration avec la Police nationale libérienne à l'intention des agents de police déployés dans des zones, des stations et des dépôts à Monrovia et dans les cinq régions, portant sur la gestion administrative; le commandement et la surveillance; la gestion du trafic; la sûreté et la sécurité publiques; la planification et l'exécution des opérations; les interventions tactiques et les techniques d'arrestation de base; les entretiens et les interrogatoires; la police de proximité; et la prise en compte de la problématique hommes-femmes	134	Stages de formation en cours d'emploi ont été organisés à l'intention de 1 752 officiers de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, sur la gestion administrative (28); le commandement et la surveillance (8); la planification et l'exécution des opérations (13); les interventions tactiques et les techniques d'arrestation de base (5); la sûreté publique (26); la police de proximité (6); les entretiens et les interrogatoires (40); et la prise en compte de la problématique hommes-femmes (8). Le nombre de stages de formation plus élevé que prévu tient à l'application accrue du modèle de prestation de services au niveau des comtés, adopté par la MINUL en avril 2015.

5 séances de formation aux opérations de communication en collaboration avec la Police nationale libérienne afin d'appuyer la création de ses centres opérationnels régionaux	Oui	Cinq séances de formation aux opérations de communication ont été organisées à Monrovia pour 24 officiers de police (dont 10 femmes), en collaboration avec la Police nationale libérienne, afin d'appuyer la création de ses centres opérationnels régionaux. Ceux-ci restaient cependant à créer, en raison de difficultés budgétaires, logistiques et autres contraintes systémiques.
6 séances d'encadrement sur l'élaboration d'une stratégie en matière de police de proximité à l'intention de la Police nationale libérienne, et en collaboration avec elle	Oui	Six séances d'encadrement ont été organisées pour appuyer l'élaboration d'une stratégie en matière de police de proximité en collaboration avec la Section des services de proximité de la Police nationale libérienne
1 campagne de recrutement ciblant les femmes remplissant les conditions minimales en ce qui concerne l'âge et le niveau d'études, organisée en collaboration avec la Police nationale libérienne, à l'échelon des régions et des comtés	Oui	Une campagne de recrutement visant les candidates a été conçue et menée par la Police nationale libérienne au niveau des régions et des comtés, en coordination avec les commandants de comté de celle-ci, aboutissant au recrutement de 426 agents, dont 95 femmes.
1 plan de déploiement du personnel élaboré pour la Police nationale libérienne, en collaboration avec elle	Oui	Un projet de plan de déploiement du personnel de la Police nationale libérienne, achevé en mai 2016, est actuellement à l'examen au Comité d'examen des politiques de la Police nationale. Il devrait être finalisé après l'adoption de la Loi sur la police, de sorte qu'il y soit conforme.
8 séances de renforcement des capacités sur l'intégration de la planification des opérations et de l'organisation des interventions, tenues avec les organismes chargés du maintien de l'ordre (Police nationale libérienne, Bureau de l'immigration et de la naturalisation, Office de lutte contre la drogue et Cellule de lutte contre la criminalité transnationale)	15	Séances de renforcement des capacités sur l'intégration de la planification des opérations et de l'organisation des interventions ont été organisées à l'intention de cadres moyens et supérieurs de la Police nationale libérienne, du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, de l'Office de lutte contre la drogue et de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale, dont 2 séances à Monrovia et 1 séance dans chacun des 13 comtés, sauf dans le comté de River Cess, en raison de la fermeture du bureau local de la Mission en mai 2015. Le nombre de séances plus élevé que prévu tient à l'application accrue du modèle de prestation de services au niveau des comtés adopté par la MINUL en avril 2015.
6 séances de renforcement des capacités sur l'élaboration d'un programme de collecte de statistiques criminelles et sur la cartographie et l'analyse de la criminalité, tenues avec les services de répression de la criminalité et les départements chargés du	8	Séances de renforcement des capacités sur l'élaboration d'un programme de collecte de statistiques sur la criminalité et sur la cartographie et l'analyse de la criminalité ont été organisées en collaboration avec les services de répression de la criminalité et les départements

renseignement criminel au sein de la Police nationale libérienne, l'Office de lutte contre la drogue et la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale

chargés du renseignement criminel de la Police nationale libérienne, avec l'Office de lutte contre la drogue et la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale. Le nombre de séances est plus élevé que prévu parce qu'il a fallu organiser 2 sessions supplémentaires pour des agents qui seront déployés dans les 15 comtés

Composante 2 : état de droit

30. Comme il est indiqué dans les tableaux ci-dessous, la Mission, en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires, a continué de centrer son action sur les priorités suivantes : a) appui à la réforme du cadre législatif et des grandes orientations au plan national; b) amélioration de l'application du principe de responsabilité dans les secteurs de la justice et de la sécurité; c) renforcement des capacités des institutions de ce secteur, notamment en matière d'exercice des responsabilités et de systèmes de gestion; d) amélioration de la qualité des services qu'elles dispensent dans les 15 comtés du pays; e) promotion et protection des droits de l'homme.

31. Conformément aux résolutions 2190 (2014) et 2239 (2015) du Conseil de sécurité, la MINUL a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre de réformes législatives et politiques essentielles dans les secteurs de la justice et de la sécurité, en mettant l'accent sur le professionnalisme, le respect du principe de responsabilité et la supervision. La loi sur la police et la loi sur les services d'immigration ont été adoptées par le Parlement et seront promulguées dès qu'elles auront été approuvées par le Président. En outre, des cadres réglementaires conformes à ces deux projets de loi ont été élaborés pour la Police nationale libérienne et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation. La Mission a contribué à l'élaboration de projets de politiques portant sur la protection des témoins, l'aide judiciaire et les services d'assistance juridique, mais aussi à l'application des plans de décentralisation de la Division de la déontologie de la Police nationale dans les cinq directions régionales, l'objectif étant de rendre les services de justice et de sécurité plus accessibles et davantage comptables de leur action dans l'ensemble du pays.

32. La MINUL a apporté son concours à la réforme du cadre législatif et réglementaire de la justice militaire entreprise par le Gouvernement. Dans l'attente de la promulgation du code de justice militaire unifié, les Ministères de la défense et de la justice ont signé un mémorandum d'accord sur l'extension de la compétence des tribunaux civils, de sorte que ceux-ci puissent également connaître d'affaires impliquant le personnel des Forces armées du Libéria. La Mission a continué d'appuyer l'action menée en vue d'améliorer l'accès aux services de justice et de sécurité dans tout le pays, notamment grâce aux programmes intégrés des centres régionaux pour la justice et la sécurité, mis en œuvre en coordination avec le PNUD et le Fonds pour la consolidation de la paix.

33. La MINUL a également continué d'aider le Gouvernement à renforcer les capacités des institutions chargées de la justice et de la sécurité : il s'agit de mieux tirer parti des programmes de formation et des activités d'encadrement, notamment en y intégrant une démarche soucieuse des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. L'accent a aussi été mis sur les mesures de sensibilisation et la mise en place de nouveaux moyens pour lutter plus efficacement contre la violence sexuelle et

sexiste. À la suite d'une enquête menée dans les centres de détention du pays, la Mission, avec l'appui du Gouvernement et d'autres partenaires clefs, a fixé des objectifs de référence individualisés qui permettront à chaque centre de gagner en efficacité.

34. La Mission a continué de renforcer les capacités nationales en matière de promotion et de protection des droits de l'homme : désormais, les dispositions des instruments, règles et normes relatifs aux droits de l'homme sont mieux respectées au Libéria et l'application du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme a encore progressé. Le Gouvernement s'est engagé à ériger en infraction la mutilation génitale féminine. Toutefois, il n'a toujours pas été mis la touche finale au projet de loi s'y rapportant. En outre, à la suite de l'établissement par la MINUL et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) d'un rapport public sur les pratiques traditionnelles néfastes, le Gouvernement libérien a approuvé un certain nombre d'initiatives axées sur la formation et la sensibilisation et impliquant la participation des chefs coutumiers, pour qu'il soit mis fin à ces pratiques.

Réalisation escomptée 2.1 : Progression vers la réforme et la mise en œuvre du cadre législatif et général national

Indicateurs de succès prévus

Règles régissant l'application de la législation relative aux secteurs de la justice et de la sécurité validées par les autorités compétentes (2013/14 : 0; 2014/15 : 4; 2015/16 : 5)

Mise en œuvre de la version révisée de la stratégie de sécurité nationale, conformément au plan d'application (2013/14 : 2; 2014/15 : 5; 2015/16 : 6)

Création de la base de données de la Commission nationale sur les armes de petit calibre, conformément à la Convention de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes de 2006

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. 8 ensembles de règles élaborées par paires (l'un étant destiné à la Police nationale libérienne, l'autre au Bureau de l'immigration et de la naturalisation) à l'appui de l'application de la loi sur la police et de la loi sur les services d'immigration. Ces règles portent sur : les procédures disciplinaires (2); les droits et les conditions de service (2); le comité de gestion des politiques (2) ; le comité d'examen des plaintes civiles (2). Le nombre de règles adoptées a été plus élevé que prévu du fait que la MINUL a recruté temporairement des juristes supplémentaires et que certaines questions intéressaient l'une et l'autre entités.

La stratégie de sécurité nationale n'a pas été révisée au cours de l'exercice considéré car la priorité a été donnée à l'application du plan élaboré par le Gouvernement pour le transfert des attributions de la MINUL. Le projet de révision de la stratégie de sécurité nationale, dont l'exécution avait été interrompue par l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola, a été relancé en juin 2016 à l'occasion d'une table ronde qui a réuni les parties prenantes nationales. Le projet devrait être mené à son terme au cours du prochain exercice.

La base de données de la Commission nationale sur les armes de petit calibre n'est pas encore utilisable. Bien que le système d'hébergement de cette base ait été installé, il n'avait pas encore été procédé à la saisie des données par la Commission. Les Forces armées du Libéria, le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, l'Office de lutte contre la drogue, le Service de protection de la présidence et la Police nationale libérienne ont alimenté leurs propres bases de données, conformément à la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit

calibre, leurs munitions et autres matériels connexes de 2006. Les données recueillies par les agences nationales de sécurité devraient être insérées dans la base de données de la Commission lorsque celle-ci aura été créée, soit au cours de l'exercice 2016/17.

Augmentation du taux d'application des recommandations issues de l'examen des dispositifs de gestion et d'application du principe de responsabilité des services de police, de justice et de poursuites (2013/14 : 20 %; 2014/15 : 25 %) 2015/16 : 50 %)

Six recommandations (30 %) ont été appliquées, qui concernaient la création d'un Bureau chargé de l'administration des jurys par l'appareil judiciaire; la création d'un service central de gestion des affaires par l'appareil judiciaire; le recrutement d'un nombre plus important d'avocats commis au titre de l'aide publique par l'appareil judiciaire; la restructuration du bureau du procureur du comté de Montserrado par le Ministère de la justice; la mise au point de descriptifs de compétence judiciaires et la révision du règlement des tribunaux. La diminution du taux d'application des recommandations est due au retard pris dans l'élaboration et la validation des politiques nécessaires par les interlocuteurs nationaux. L'objectif de 50 % devrait être atteint au cours du prochain exercice

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
6 sessions de renforcement des capacités tenues avec le Ministère de la justice, concernant l'application de la loi sur la police et d'autres textes de loi relatifs à la justice et à la sécurité	8	Sessions de renforcement des capacités, consacrées à l'élaboration de 8 ensembles de règles pour appuyer la loi sur les services d'immigration et la loi sur la police, ont été organisées avec le Ministère de la justice. Les 2 sessions supplémentaires ont été organisées à la demande du Ministère de la justice en raison de la nécessité accrue de renforcer les capacités des secteurs de la justice et de la sécurité s'agissant de la rédaction de documents réglementaires.
6 sessions de renforcement des capacités tenues avec la Commission nationale sur les armes de petit calibre, concernant l'application de la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions	Oui	Six sessions de renforcement des capacités ont eu lieu avec la Commission nationale sur les armes de petit calibre, consacrées à l'application de la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions, mais aussi à la rédaction de règles et au respect des normes régionales et internationales pertinentes.
1 instruction permanente élaborée en collaboration avec la Police nationale libérienne en ce qui concerne l'inspection et la gestion des armes par son Groupe des armes légères	Oui	Une instruction permanente sur les fonctions, les missions et les responsabilités du groupe de maîtrise des armes de petit calibre de la Police nationale libérienne a été élaborée en collaboration avec la Police nationale libérienne et approuvée le 11 mars 2016.
6 sessions de renforcement des capacités tenues avec le Ministère de la justice, les autorités judiciaires et les autres acteurs du	7	Sessions de renforcement des capacités ont été organisées avec le Ministère de la justice, les autorités judiciaires et les autres secteurs de la

secteur, concernant la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen des dispositifs de gestion et d'application du principe de responsabilité des services de police, de justice et de poursuites mené en 2013		justice, consacrées à la création d'un Bureau chargé de l'administration des jurys (1), à celle d'un service central de gestion des affaires (1) et à la restructuration du bureau du procureur du comté (5) ; 1 session supplémentaire de renforcement des capacités a été organisée à l'intention du Bureau chargé de l'administration des jurys, récemment créé.
3 notes consultatives établies à l'intention des autorités judiciaires et du Ministère de la justice, portant sur la mise en œuvre des résolutions adoptées dans le cadre de la Conférence sur la justice pénale de 2013, relativement à la révision du règlement des tribunaux, des principes nationaux régissant la justice pénale et des mesures d'aide juridictionnelle	4	Trois notes consultatives ont été élaborées à l'intention des autorités judiciaires et du Ministère de la justice, portant respectivement sur la révision du règlement intérieur des tribunaux, les principes nationaux régissant la justice pénale et les mesures d'aide juridictionnelle ; la note consultative supplémentaire, élaborée à la demande du Président de la Cour suprême, portait sur le barème révisé des frais de justice et des amendes.
4 notes consultatives sur la révision de projets de loi établis à l'intention des secteurs de la justice et de la sécurité, présentés à la Commission judiciaire et à la Commission de la défense du Parlement	2	Notes consultatives sur la révision des projets de loi relatifs à la police (1) et aux services d'immigration (1) ont été présentées à la Commission judiciaire et à la Commission de la défense du Parlement. En lieu et place des 2 autres notes consultatives, des sessions d'encadrement ont été organisées à la demande du Parlement, consacrées aux projets de loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions, sur la police et sur les services d'immigration.
4 sessions de renforcement des capacités tenues avec le Groupe de travail de la société civile libérienne pour la réforme du secteur de la sécurité, portant sur la réforme parlementaire et les questions de contrôle	Oui	Quatre sessions de renforcement des capacités ont été organisées avec le Groupe de travail de la société civile libérienne pour la réforme du secteur de la sécurité, portant sur la réforme parlementaire et les problèmes rencontrés en matière de contrôle, l'accent étant mis sur le rôle et les responsabilités de la société civile au regard de la réforme du secteur de la sécurité.
2 ateliers organisés à l'intention des institutions du secteur de la sécurité, dont la Police nationale libérienne, les Forces armées du Libéria et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, afin d'établir un mécanisme propre à mettre en œuvre la stratégie de sécurité nationale révisée	Non	Plusieurs ateliers ont été organisés à l'intention des institutions du secteur de la sécurité, dont la Police nationale libérienne, les Forces armées du Libéria et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, consacrés à la révision de la stratégie de sécurité nationale, en suspens. Ces ateliers ont été l'occasion pour les participants de réfléchir à l'élaboration d'un mécanisme approprié pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité. Toutefois, tant que la stratégie n'aura pas été entièrement remaniée, l'élaboration d'un tel mécanisme ne pourra être menée à bien. La stratégie n'a pas été révisée au

<p>I plan d'action à l'échelle des Nations Unies en vue d'appuyer la mise en œuvre du plan de transition révisé du Gouvernement pour la prise en charge des responsabilités en matière de sécurité d'ici au 30 juin 2016, élaboré en consultation avec les partenaires nationaux du secteur de la sécurité, le PNUD et ONU-Femmes</p>	<p>Oui</p>	<p>cours de l'exercice considéré car la priorité avait été donnée à l'application du plan élaboré par le Gouvernement aux fins du transfert des attributions de la MINUL.</p> <p>Le plan d'action à l'échelle des Nations Unies en vue de coordonner l'appui à la mise en œuvre du plan du Gouvernement pour le transfert des attributions de la MINUL a été élaboré en consultation avec les partenaires nationaux du secteur de la sécurité, le PNUD et ONU-Femmes, l'objectif étant d'aider le Gouvernement à assumer pleinement ses nouvelles responsabilités en matière de sécurité à compter du 30 juin 2016.</p>
---	------------	---

Réalisation escomptée 2.2 : Renforcement de la responsabilité dans les secteurs de la justice et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Création d'un dispositif de contrôle de la Police nationale par les autorités civiles (2013/14 : 0; 2014/15 : 0; 2015/16 : 1)

Le dispositif de contrôle de la Police nationale par les autorités civiles n'a pas été créé du fait que la loi sur la police n'avait pas encore été adoptée. Toutefois, des cadres politiques et de gouvernance ont été établis pour le Comité de gestion des politiques de la Police nationale et pour le Comité d'examen des plaintes civiles, qui devraient entrer en vigueur une fois que la loi sur la police aura été promulguée.

Mise en service de bureaux de la Division de la Police nationale chargée de la déontologie dans les cinq directions régionales (2013/14 : 0; 2014/15 : 5; 2015/16 : 5)

Des bureaux de la Division de la Police nationale chargée de la déontologie ont été établis dans quatre directions régionales (comtés de Bomi, Bong, Grand Gedeh et Maryland). Le cinquième bureau (comté de Margibi) n'a pas été ouvert en raison du non-versement de l'aide à la réinstallation aux agents devant y être affectés. La Police nationale devrait régler ce problème et l'effectif de sa cinquième direction régionale devrait entrer en fonctions d'ici à la fin du mois d'août 2016.

Augmentation du nombre d'instructeurs de l'Institut de formation judiciaire et de l'École nationale de police ayant reçu une formation aux stratégies de gestion des affaires, aux responsabilités des professionnels du secteur juridique et au droit libérien (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 20)

Dix instructeurs de l'Institut de formation judiciaire ont été formés aux stratégies de gestion des affaires, aux responsabilités des professionnels du secteur juridique et au droit libérien. La formation de 10 instructeurs de l'École nationale de la police a été suspendue dans l'attente de la révision des modules de formation au droit libérien, en particulier celui qui était consacré à la loi sur la police. Elle devrait se tenir une fois la loi adoptée, afin de garantir l'entière conformité des modules avec la législation en vigueur.

Mise en place, par le Ministère de la défense et le Ministère de la justice, du cadre juridique de la justice militaire (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 1)

Mise en place effective. Le Ministère de la défense et le Ministère de la justice ont instauré un cadre juridique de la justice militaire, entériné par un mémorandum d'accord signé en juin 2016 qui décrit les procédures applicables pour traduire devant un tribunal civil les membres des Forces armées libériennes accusés d'avoir commis un crime. Le mémorandum restera en vigueur jusqu'à ce que le code de justice militaire unifié soit adopté et que le système de justice militaire établi par ce code soit fonctionnel.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 6 stages de renforcement des capacités, en collaboration avec le Ministère de la justice, portant sur la mise en service du dispositif de contrôle de la Police nationale par les autorités civiles	8	Stages de renforcement des capacités, consacrés à la mise en place du Comité d'examen des plaintes civiles de la Police nationale, ont été organisés en collaboration avec le Ministère de la justice. Deux stages supplémentaires ont été organisés, à la demande du Ministère de la justice, à l'intention de parties prenantes extérieures, notamment des représentants de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, de la Fédération de la jeunesse libérienne, du Conseil national des organisations de la société civile et de l'Association nationale libérienne des agents de la force publique. Bien que les dispositions réglementaires encadrant la mise en service du mécanisme de prise en charge des plaintes civiles aient été établies et validées, leur mise en œuvre a été différée dans l'attente de l'adoption de la loi sur la police.
Organisation de 3 séminaires de renforcement des capacités, portant sur le contrôle des secteurs de la justice et de la sécurité, à l'intention des membres des commissions parlementaires de la justice, de la sécurité et de la défense	1	Séminaire de renforcement des capacités d'une durée d'un mois, portant sur la rédaction des textes législatifs, notamment les règles relatives à l'adoption des lois, et sur le contrôle des secteurs de la justice et de la défense, a été organisé à l'intention des membres de la Chambre et du Sénat, notamment ceux de la Commission judiciaire et de la Commission de la sécurité et de la défense du parlement. La MINUL ayant fait une priorité de l'appui à la révision du règlement des tribunaux, les deux autres séminaires de renforcement des capacités n'ont pas été organisés.

Organisation de 6 stages de formation en coopération avec le Ministère de la justice sur le renforcement des dispositifs de responsabilisation au sein du ministère public	5	Stages de formation portant sur le renforcement des dispositifs de responsabilisation au sein du ministère public, consacrés, entre autres, à la composition du personnel (1), à la constitution de bases de données (1) et à la gestion administrative (1), ont été organisés en coopération avec le Ministère de la justice. Une formation consacrée à la création et à la mise en service des 4 nouvelles divisions établies au sein du ministère public a été organisée à l'intention du Solliciteur général.
Mise en place d'un dispositif de recueil de plaintes pour conduite répréhensible d'éléments de la Police nationale, en collaboration avec la Police nationale et les bureaux chargés des services au public des pôles justice et sécurité	Oui	Un dispositif de recueil des plaintes a été établi et mis en place, conformément aux politiques et aux procédures appliquées par la Division de la déontologie de la Police nationale, en collaboration avec la Police nationale et les bureaux chargés des services au public des pôles justice et sécurité.
Organisation de 5 stages de formation (un pour chaque région), en collaboration avec la Police nationale, sur le règlement disciplinaire à l'intention d'agents des services décentralisés de la Division de la déontologie	Oui	Cinq stages de formation sur le règlement disciplinaire ont été regroupés en une seule et même session conjointe, tenue dans les locaux de l'École nationale de police à l'intention de 25 agents des services décentralisés de la Division de la déontologie recrutés récemment, préalablement à leur déploiement dans les cinq régions du pays. En outre, un stage de remise à niveau de deux jours a été organisé à l'intention du personnel de 4 directions régionales de la Division de la déontologie de la Police nationale et du Département de la prévention en matière de sécurité intérieure du Bureau de l'immigration et de la naturalisation. L'entrée en fonctions du personnel de la cinquième direction régionale a été différée pour les raisons invoquées plus haut (voir indicateur de succès 2 de la réalisation escomptée 2.2).
Établissement, à l'intention des Forces armées libériennes et du Ministère de la défense, de 1 rapport sur l'évaluation du cadre législatif et directeur applicable à la justice militaire	Oui	Un rapport d'évaluation du cadre législatif et directeur applicable à la justice militaire a été établi à l'intention des Forces armées libériennes et du Ministère de la défense. Il porte en grande partie sur l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre le Ministère de la défense et le Ministère de la Justice, censé rester en vigueur jusqu'à la promulgation du code de justice militaire unifié.

<p>Organisation de 4 stages de renforcement des capacités, en collaboration avec le Ministère de la défense et le Ministère de la justice, en vue de l'élaboration d'un mémorandum d'accord sur les procédures de justice militaire</p>	Oui	<p>Quatre stages de renforcement des capacités en vue de l'élaboration d'un mémorandum d'accord et portant plus précisément sur les étapes clés des procédures de justice militaire, à savoir le signalement de l'infraction (1), l'ouverture d'une enquête (1), l'engagement de poursuites contre la personne incriminée (1) et la tenue d'un procès (1), ont été organisés en collaboration avec le Ministère de la défense et le Ministère de la justice.</p>
<p>Mise au point d'un module de formation et organisation de 2 stages de formation à la gestion des dossiers, aux responsabilités des professionnels du secteur juridique et au droit libérien, à l'intention des instructeurs de l'Institut supérieur de la magistrature et de l'École nationale de la police</p>	Oui	<p>1 module de formation a été mis au point et 12 stages de formation à la gestion des dossiers, aux responsabilités des professionnels du secteur juridique et au droit libérien organisés à l'intention des instructeurs de l'Institut de formation juridique et de l'École nationale de police. Le nombre de stages de formation organisés, nettement supérieur aux prévisions, traduit le souci de s'adapter à la capacité d'absorption et à la disponibilité des participants.</p>
<p>Établissement de 1 document consultatif et organisation de 6 stages de renforcement des capacités et de 2 stages de formation à l'intention d'agents de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de promotion juste, transparent et non politisé garantissant l'avancement au mérite pour tous les membres de la Police nationale, quel que soit leur grade, assorti de stratégies de recrutement, de maintien en fonctions et d'avancement des femmes</p>	Non	<p>Le document consultatif portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives aux promotions n'a pas encore été établi sous sa forme définitive. En outre, l'organisation des 2 stages de formation connexes à l'intention de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation a été différée jusqu'à la promulgation de la loi sur la police nationale et de la loi relative au service de l'immigration, sur lesquelles ils doivent être alignés. Toutefois, 8 stages de renforcement des capacités ont été organisés pour appuyer l'établissement des politiques relatives aux promotions, à l'intention des Comités directeurs mixtes, des Comités exécutifs et de leurs comités respectifs chargés de l'examen des orientations. Les deux stages de renforcement des capacités supplémentaires ont été organisés du fait que les participants avaient besoin de plus de temps pour se familiariser pleinement avec ce processus.</p>

Organisation de 4 stages de renforcement des capacités, en collaboration avec la Police nationale, portant sur l'élaboration d'un cadre réglementaire définissant les attributions et fonctions des comités locaux de vigilance	5	Stages de renforcement des capacités ont été menés avec la Police nationale libérienne, consacrés à l'élaboration d'un cadre réglementaire définissant les attributions et fonctions des comités locaux de vigilance ; 1 stage de renforcement des capacités supplémentaire a été organisé à la demande de la direction de la Police nationale, aux fins de la mise en œuvre effective de la politique de police de proximité approuvée en mars 2016.
Établissement, à l'intention du Ministère de la justice, de la Commission de la gouvernance, du Parlement et de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, de 2 études du fonctionnement des dispositifs de contrôle des secteurs de la justice et de la sécurité par les autorités civiles et parlementaires	Oui	Deux études du fonctionnement des dispositifs de contrôle des secteurs de la justice et de la sécurité par les autorités civiles et parlementaires ont été réalisées à l'intention du Ministère de la justice, de la Commission de la gouvernance, du Parlement et de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme.
Organisation de 4 stages de renforcement des capacités, en collaboration avec la Commission de lutte contre la corruption et les institutions garantes de la justice et de la sécurité, portant sur les dispositifs de lutte contre la corruption	Oui	Quatre stages de renforcement des capacités, portant sur les dispositifs de lutte contre la corruption, ont été organisés en collaboration avec la Commission de lutte contre la corruption et la Police nationale. Trois de ces stages, assurés en collaboration avec la Commission et la Police nationale, ont été consacrés aux enquêtes menées dans le cadre de la lutte contre la corruption; le quatrième était consacré aux aspects juridiques propres aux dispositifs de lutte contre la corruption.

Réalisation escomptée 2.3 : Renforcement des capacités des institutions libériennes garantes de la justice et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Des centres de formation ont été créés au sein de 3 directions régionales de la Police nationale libérienne (2013/14: 1; 2014/15: 3; 2015/16: 3)

Objectif atteint : 3 centres de formation ont été créés au sein de 3 directions régionales de la Police nationale libérienne à Gbarnga, Harper et Sinje.

Augmentation du nombre de comtés dans lesquels des dispositifs normalisés de tenue des dossiers ont été mis en place par la magistrature (2013/14 : 4; 2014/15: 5; 2015/16: 15)

Objectif atteint. La magistrature a mis en place des dispositifs normalisés de tenue des dossiers dans les 15 comtés.

Augmentation du nombre de procureurs et d'avocats de l'aide juridictionnelle formés aux stratégies de gestion des dossiers et aux responsabilités qui incombent aux professionnels du secteur juridique (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16: 20)

Objectif atteint : 11 procureurs (dont 4 femmes) issus du Bureau du procureur du comté et du Service chargé des délits de violence sexuelle et sexiste et 30 avocats commis au titre de l'aide publique (dont 4 femmes, soit un total de 41) ont été formés aux stratégies de gestion des dossiers et aux responsabilités qui incombent aux professionnels du secteur juridique. Le nombre supérieur aux prévisions de fonctionnaires formés s'explique par une demande accrue, de la part du Ministère de la justice, de la magistrature et de l'Institut de formation juridique, d'encadrement des nouvelles recrues et du personnel réaffecté

2.3.4 Augmentation du nombre d'agents du Bureau de l'administration pénitentiaire ayant suivi une formation approfondie en matière de sécurité et de recours à des méthodes de répression non létales (2013/14 : 0; 2014/15: 0; 2015/16: 50)

Trente agents de l'administration pénitentiaire ont suivi une formation approfondie en matière de sécurité et de recours à des méthodes de répression non létales. Le nombre d'agents ayant suivi une formation a été moins élevé que prévu car le gouvernement n'a pas débloqué les fonds nécessaires dans les délais voulus

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Développement de 2 modules de formation à la loi relative à la police ainsi qu'à la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions, destinés à l'École nationale de police en vue de l'instruction des recrues	1	Projet de module de formation à la loi relative à la police a été élaboré et présenté à l'École nationale de police. Le module de formation à la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions n'a pas été élaboré car la Commission sur les armes de petit calibre a décidé qu'il le serait dans les six mois suivant l'adoption de la loi
Organisation de 10 réunions en vue de l'examen, par le Ministère de la justice et le Greffe, du lancement, du suivi et de l'évaluation des dispositifs manuels de conservation de dossiers	17	Treize réunions ont été organisées par le Greffe pour examiner les dispositifs manuels de conservation de dossiers mis en place dans les 15 comtés; 1 réunion sur la conservation de dossiers a été organisée par le Ministère de la justice. Le Bureau central chargé de l'administration des jurys a tenu des réunions complémentaires (3) après avoir établi 5 bureaux décentralisés dans les comtés de Bomi, Bong, Grand Gedeh, Lofa et Nimba.
Organisation de 2 stages de renforcement des capacités portant sur les dispositifs normalisés de conservation des dossiers à l'intention des procureurs de comté et de municipalité dans les comtés de Bong, Lofa, Montserrado et Nimba	Non	Aucun stage de renforcement des capacités portant sur les dispositifs normalisés de conservation des dossiers n'a été organisé en raison de restrictions budgétaires au Ministère de la justice. Bien que ces dispositifs aient été élaborés et validés, leur mise en place a été repoussée en raison de la relocalisation du Bureau du Procureur général, qui sera le premier à les expérimenter. Au cours du prochain exercice, des stages de renforcement des capacités devraient être organisés à l'intention

		des procureurs des comtés de Bong, Lofa, Montserrado et Nimba, en collaboration avec le PNUD, dans le cadre du Programme commun pour la justice et la sécurité et avec l'appui financier du Fonds pour la consolidation de la paix.
Constitution, en collaboration avec le Ministère de la justice, de 1 base de données qui recense les compétences des fonctionnaires de ce ministère	Oui	Un registre/base de données a été élaborée, qui recense les compétences des fonctionnaires du Bureau du Procureur général, dont le contenu a été transmis en juin 2016 aux services du parquet général, au Ministère de la justice
Établissement, en collaboration avec la Police nationale, de 4 rapports de suivi et d'évaluation des avancées obtenues en vue de combler les graves déficiences constatées en son sein	Oui	Quatre rapports trimestriels de suivi et d'évaluation ont été élaborés en collaboration avec la Police nationale, qui ont recensé les défaillances les plus graves dans son fonctionnement et rendu compte de l'application du plan élaboré par le gouvernement pour le transfert des attributions de la MINUL.
Organisation de 4 sessions de formation de formateurs à l'intention d'instructeurs de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, portant sur l'élaboration de programmes de stages et le perfectionnement des instructeurs	Oui	Quatre sessions de formation de formateurs portant sur l'élaboration de programmes de stages et le perfectionnement des instructeurs ont été dispensées à l'intention de 44 représentants (dont 2 femmes) de l'École nationale de police (2 sessions) et de 38 représentants (dont 8 femmes) du Bureau de l'immigration et de la naturalisation (2 sessions).
Organisation de 6 stages de renforcement des capacités (1 à Monrovia et 5 en région) à l'intention d'agents de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, portant sur la gestion des ressources humaines, du parc de véhicules et des installations, l'approvisionnement, la planification et l'administration publique	Oui	Six stages de renforcement des capacités (2 à Gbarnga et 4 à Monrovia), dont 4 sessions de formation et 2 sessions d'encadrement, ont été organisés à l'intention de fonctionnaires de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation. Les 4 sessions de formation ont porté sur la gestion des ressources humaines (1); la gestion des installations(1); le plan de mise en place du personnel et la structure organisationnelle (1); la gestion des ressources humaines, du parc de véhicules et des installations, dans le cadre de la formation de formateurs (1). Les 2 séances d'encadrement, qui portaient sur la localisation géographique des ressources, ont été organisées en tenant compte des domaines d'activité supervisés par le Comité directeur mixte de la Police nationale et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, s'agissant notamment des ressources à mobiliser pour l'approvisionnement, la planification et l'administration publique.

<p>Organisation de 6 sessions de formation (1 à Monrovia et 5 en région) à l'intention de commandants de région, de comté, de dépôt et de zone de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, en vue du perfectionnement de leurs aptitudes au commandement et à l'encadrement</p>	Oui	<p>Des sessions de formation (4 à Monrovia et 2 en région) ont été organisées à l'intention de commandants de région, de comté, de dépôt et de zone de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation en vue du perfectionnement de leurs aptitudes au commandement et à l'encadrement, et 1 session sur la gestion a notamment été organisée à l'intention de commandants de région et de comté de la Police nationale ; 1 atelier de renforcement des capacités a été organisé à l'intention des chefs de section et des commandants de région du Bureau de l'immigration et de la naturalisation pour valider la stratégie du Bureau ; 1 séance de sensibilisation a été organisée à l'intention des commandants de zone de la Police nationale pour les informer des mesures disciplinaires applicables en cas d'absence injustifiée ; 2 séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention des commandants de région et de comté des deux entités, consacrées aux mesures propres à remédier à l'absentéisme; 1 session de sensibilisation a été organisée à l'intention des commandants de dépôt et de zone des deux entités, consacrées aux mesures propres à remédier à l'absentéisme.</p>
<p>Organisation de 12 stages d'encadrement à l'intention d'agents de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation diplômés de l'Institut ghanéen de gestion et d'administration publique, sur le thème de l'exercice des aptitudes au commandement et à l'encadrement qu'ils ont acquises</p>	Oui	<p>12 stages d'encadrement sur le thème de l'exercice des aptitudes au commandement et à l'encadrement acquises ont été organisés à l'intention de fonctionnaires de la Police nationale et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation diplômés de l'Institut ghanéen de gestion et d'administration publique (complétés par des missions d'exercice de responsabilités hebdomadaires et mensuelles, menées conjointement dans des locaux communs), du Comité directeur mixte des deux entités et du Groupe de travail technique du Comité d'examen des politiques.</p>
<p>Établissement d'un manuel de formation et d'un plan d'enseignement en vue de l'organisation de stages de formation à la gestion des prisons, à l'intention des cadres supérieurs du Bureau de l'administration pénitentiaire</p>	Oui	<p>Avec l'appui technique de la MINUL, le Gouvernement suédois a élaboré 1 manuel de formation assorti d'un plan de cours sur la gestion d'ensemble des prisons, à l'intention des cadres supérieurs du Bureau de l'administration pénitentiaire. Compte tenu de ses compétences en la matière et du contexte de transition en matière de sécurité, la mise en œuvre a été assurée sous l'autorité du Gouvernement suédois.</p>

Élaboration de 10 modules normalisés en vue de la formation en cours d'emploi des agents du Bureau de l'administration pénitentiaire	21	Modules normalisés de formation en cours d'emploi des agents du Bureau de l'administration pénitentiaire ont été mis au point. Leur nombre a été supérieur aux prévisions car le Bureau a demandé que soient révisés les programmes respectifs des modules de formation initiale et des cours de recyclage existants.
Organisation de 2 stages de formation approfondie à la sécurité (méthodes de répression non létales), à l'intention d'agents du Bureau de l'administration pénitentiaire	1	Stage de formation approfondie à la sécurité (méthodes de répression non létales) a été organisé à l'intention d'agents du Bureau de l'administration pénitentiaire ; 1 stage de formation a été reporté en raison des restrictions budgétaires auxquelles le Bureau devait faire face.
Établissement de principes relatifs à l'emploi de la force par l'administration pénitentiaire	Oui	Un projet de principes relatifs à l'emploi de la force a été établi à l'intention de l'administration pénitentiaire et présenté au Ministère de la justice en mai 2016 pour examen et approbation. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Ministère de la justice devait encore approuver les principes en question
Conception et mise en place de 2 structures de gestion des incidents survenant dans les établissements pénitentiaires (l'une d'ordre opérationnel et l'autre d'ordre stratégique)	Non	Deux structures de gestion des incidents survenant dans les établissements pénitentiaires ont été conçues et mises en place à l'intention du Bureau de l'administration pénitentiaire et de la Police nationale, notamment 1 projet d'accord entre les deux entités concernant la fourniture de services de sécurité dans les établissements pénitentiaires et 1 procédure opérationnelle permanente définissant les responsabilités et les tâches assignées dans le cadre des lieux de détention relevant de la Police nationale et du Bureau de l'administration pénitentiaire. Les deux structures de gestion des incidents étaient opérationnelles au moment où la MINUL a transféré au Gouvernement ses responsabilités en matière de sécurité, mais le Ministère de la justice n'avait pas encore officiellement donné son approbation en ce qui concerne la maison de redressement de Zwedru et la prison centrale de Monrovia.

<p>Organisation de 2 stages de formation pratique à l'intention de cadres supérieurs du Bureau de l'administration pénitentiaire, portant sur le contrôle de l'exécution du plan stratégique du Bureau pour la période 2014-2018 et son évaluation</p>	Non	<p>Les stages de formation pratique à l'intention des cadres supérieurs du Bureau de l'administration pénitentiaire n'ont pas été organisés, le Ministère de la justice n'ayant pas encore approuvé le plan stratégique du Bureau pour la période 2014-2018, axé sur la sécurité, les infrastructures, la gestion des ressources humaines et la réhabilitation.</p>
<p>Réalisation, en collaboration avec le Bureau de l'administration pénitentiaire, de l'audit de 15 établissements pénitentiaires de 14 comtés, en se fondant sur une liste de contrôle établie en fonction du retrait de la Mission</p>	Oui	<p>L'audit des 15 établissements pénitentiaires a été mené à l'aune de leur état de préparation en vue du retrait de la Mission. Des lacunes ayant été décelées lors de ces audits, 18 objectifs-repère ont été définis pour aider les établissements concernés à y remédier.</p>

Réalisation escomptée 2.4 : Amélioration des services de justice et de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Prestation de services à un plus grand nombre de comtés par l'intermédiaire de 5 centres régionaux pour la justice et la sécurité (2013/14 : 5 comtés; 2014/15 : 6 comtés; 2015/16 : 15 comtés)

Progression en pourcentage des cas de violence sexuelle et sexiste portés devant les tribunaux par le Service de répression des crimes sexuels et sexistes (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16: 30)

Indicateurs de succès effectifs

Les services de justice et de sécurité ont été fournis au moyen de trois centres régionaux (Gbarnga, Harper et Zwedru) desservant neuf comtés. En revanche, deux autres centres (Buchanan et Tubmanburg) n'ont pas pu être ouverts, les partenaires nationaux et internationaux ayant fait part de leurs préoccupations quant à l'efficacité et à la viabilité de tels centres. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix procédera à une évaluation finale de tous les investissements réalisés au Libéria au titre du Fonds pour la consolidation de la paix sur la période allant de 2011 à 2016, y compris dans les centres régionaux 1, 2 et 3. Les résultats de cette évaluation permettront d'éclairer la prise de décisions concernant l'avenir des centres régionaux 4 et 5.

Il n'a pas été possible de déterminer s'il y avait eu une progression globale (mesurée en pourcentage) des cas de violence sexuelle et sexiste portés devant les tribunaux par le Service de répression des crimes sexuels et sexistes, car on ne disposait pas des données voulues pour l'ensemble des 15 comtés : en effet, il n'existe pas de registres fiables dans les comtés où le Service n'est pas implanté. Les données relatives au comté de Montserrado ont toutefois fait apparaître que le Service n'avait saisi les tribunaux que de 7 des 286 affaires portées à son attention pendant l'exercice considéré (soit 2,5 %) en raison de ressources humaines insuffisantes, problème découlant de restrictions budgétaires, et de l'absence d'une salle d'audience supplémentaire qui aurait permis aux tribunaux de connaître parallèlement des affaires de violence sexuelle et sexiste. Pour régler ce dernier problème, la MINUL et d'autres parties prenantes ont apporté leur concours à la remise en état d'un bâtiment connexe, de telle sorte que deux audiences puissent se tenir simultanément.

Recul, en pourcentage, des cas de détention préventive (2013/14 : 75 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 60 %)

Le pourcentage des prévenus placés en détention provisoire a diminué pour s'établir à 65 %. L'objectif de 60 % n'a pas été atteint en raison du retard pris dans la mise en œuvre des réformes et des recommandations visant à remédier aux faiblesses du système, s'agissant notamment de la prolongation de la durée des sessions des tribunaux de circuit, limitée à 42 jours. Parmi les activités actuellement menées en vue de faire baisser davantage ce chiffre, on peut notamment citer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives au plaider-coupable; la mise en place de modes alternatifs de règlement des différends; l'élaboration d'une politique relative à l'aide juridictionnelle; la mise en place de systèmes de suivi des affaires pendantes; l'instauration de systèmes normalisés de conservation des dossiers.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation, en collaboration avec le secrétariat du Programme commun pour la justice et la sécurité, de 12 stages de renforcement des capacités portant sur le lancement de 5 centres régionaux pour la justice et la sécurité	Oui	Quatre stages de renforcement des capacités ont été organisés à l'appui de la création de centres régionaux pour la justice et la sécurité à Buchanan et Tubmanburgdu, dans le cadre du Programme commun pour la justice et la sécurité. En outre, huit stages ont été consacrés à l'élaboration de propositions de projet concernant la phase de lancement de ces deux centres régionaux.
Organisation de 6 consultations dans des comtés et établissement d'un rapport sur l'impact de l'action que mènent les centres régionaux pour la justice et la sécurité et les conseils de sécurité des comtés en vue de la décentralisation des services de justice et de sécurité au profit des comtés, à l'intention du Ministère de la justice, de la magistrature et du secrétariat du Conseil national de sécurité	Oui	Sept consultations ont été organisées dans des comtés et un rapport a été établi, en collaboration avec le PNUD, sur les résultats de l'action menée par les centres régionaux pour la justice et la sécurité et les conseils de sécurité des comtés en vue de la décentralisation des services de justice et de sécurité, au niveau des comtés. Les consultations ont porté sur la création et l'habilitation des conseils de sécurité des comtés, sur leur rôle en tant que mécanismes d'alerte et d'intervention rapides et sur la formation dispensée à leurs membres. Une consultation supplémentaire a été organisée dans les comtés, à la demande du Ministère de la justice, afin de rendre opérationnel un autre conseil de sécurité de comté.

Organisation de 6 stages de formation pratique spécialisée, en cours d'emploi (1 à Monrovia et 5 en région), à l'intention d'agents de la police judiciaire et du Service de protection des femmes et des enfants	23	Des stages de formation pratique spécialisée, en cours d'emploi, ont été organisés à l'intention d'agents de la police judiciaire et du Service de protection des femmes et des enfants à Monrovia (2) et en région (21); ils ont porté sur les enquêtes criminelles, sur l'ouverture et la gestion des dossiers, sur la conduite d'entretiens et d'interrogatoires, ainsi que sur la protection des lieux de crime. Le nombre de stages de formation organisés a été plus élevé que prévu, du fait que la Police des Nations Unies a étendu son champ d'action en application du modèle de renforcement des capacités à l'échelon des comtés adopté en avril 2015.
Élaboration, en collaboration avec la Police nationale et le Bureau du Procureur général, d'une stratégie en vue de l'échange de statistiques entre la Police nationale et le Service de répression des crimes sexuels et sexistes	Non	La stratégie d'échange de statistiques n'a pas pu être élaborée du fait que la Police nationale libérienne et le Bureau du Procureur général ne conservent pas les dossiers comme il conviendrait. Des consultations sont actuellement menées avec les hauts responsables intéressés en vue d'améliorer la gestion de l'information dans les secteurs de la justice et de la sécurité. La stratégie sera élaborée au cours du prochain exercice.
Organisation de 72 stages d'encadrement portant sur les stratégies de gestion des dossiers et les responsabilités juridiques, à l'intention de procureurs	85	Des stages d'encadrement portant sur la gestion des dossiers et les responsabilités juridiques ont été organisés à l'intention des procureurs. Le nombre de stages plus élevé que prévu s'explique par la hausse des besoins d'encadrement découlant de la prise de fonctions de trois procureurs dans les centres régionaux pour la justice et la sécurité de Harper et de Zwedru
Organisation de 12 stages de formation et d'encadrement portant sur la gestion des dossiers et la mise en accusation des coupables à l'intention d'agents du Service de répression des crimes sexuels et sexistes	Oui	Douze stages de formation et d'encadrement portant sur la gestion des dossiers et la mise en accusation des coupables, ainsi que sur les procédures d'enquête et d'instance, ont été organisés à l'intention d'agents du Service de répression des crimes sexuels et sexistes.

<p>Organisation de 12 stages d'encadrement portant sur la progression des affaires et la gestion de celles qui donnent lieu à une détention provisoire prolongée, à l'intention de procureurs et d'avocats commis au titre de l'aide publique, et sur les enquêtes, le recueil des preuves et la chaîne de conservation des éléments de preuve, à l'intention de la Division des affaires criminelles de la Police nationale libérienne</p>	Oui	<p>Sept stages d'encadrement organisés à l'intention de procureurs, ainsi que 5 stages destinés à des avocats commis au titre de l'aide publique, ont été consacrés aux diverses étapes du traitement des affaires et à la gestion de celles qui donnent lieu à une détention provisoire prolongée. Les stages d'encadrement destinés à la Division des affaires criminelles de la Police nationale libérienne, qui devaient porter sur les enquêtes, ainsi que sur le recueil et la conservation des éléments de preuve matériels, n'ont pas eu lieu en raison de restrictions budgétaires.</p>
<p>Organisation, en collaboration avec le Ministère de la justice et le Greffe, de 6 stages de renforcement des capacités portant sur la réduction du taux de détention provisoire, notamment grâce à des progrès en termes d'examen des dossiers, de gestion des affaires et de vérification de l'applicabilité des dispositions relatives au maintien en liberté sous caution</p>	Oui	<p>Quatre stages de renforcement des capacités portant sur la réduction du taux de détention provisoire, ainsi que sur l'applicabilité des dispositions relatives au maintien en liberté sous caution, ont été menés avec le Greffe ; 2 autres stages ont été organisés en collaboration avec le Ministère de la justice sur le plaider-coupable (1) et sur l'examen des dossiers et la gestion des affaires (1).</p>
<p>Organisation de 15 stages de formation (1 dans chacun des 15 comtés) portant sur l'harmonisation et la communication des données ainsi que sur l'analyse des tendances, à l'intention des équipes chargées de lutter contre la violence sexuelle et sexiste</p>	2	<p>Le nombre de stages de formation portant sur l'harmonisation et la communication des données ainsi que sur l'analyse des tendances a été inférieur aux prévisions, en raison de l'absence de base de données centralisée. Celle-ci devrait être constituée une fois que le financement nécessaire aura été obtenu. Deux stages de formation axés sur les données réunies dans une base tenue par le Ministère de la femme, de l'enfance et de la protection sociale ont été organisés dans le comté de Montserrado. Des stages de formation devraient être menés dans les 14 autres comtés avec l'appui du Programme commun Nations Unies/Gouvernement libérien sur la violence sexuelle et sexiste.</p>
<p>Élaboration, en collaboration avec le Ministère de la femme, de l'enfance et de la protection sociale, d'organisations non gouvernementales et de l'équipe de pays des Nations Unies, d'une stratégie globale de prévention de la violence sexuelle et sexiste</p>	Oui	<p>Une stratégie globale de prévention de la violence sexuelle et sexiste a été élaborée dans le cadre du Programme commun Nations Unies/Gouvernement libérien sur la violence sexuelle et sexiste, en collaboration avec le Ministère de la femme, de l'enfance et de la protection sociale, d'organisations non gouvernementales et de l'équipe de pays des Nations Unies. Il est prévu que cette stratégie soit réexaminée au cours du prochain exercice, afin de tirer parti des enseignements tirés de son application.</p>

Réalisation escomptée 2.5 : Amélioration de la protection des droits de l'homme grâce à un plus grand respect des instruments, principes et normes applicables en la matière

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Nouvelles mesures en vue de l'exécution du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme, et notamment de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2013/14 : 6 mesures; 2014/15 : 8 mesures; 2015/16 : 10 mesures)

Objectif atteint. Les 10 cibles énoncées dans le Plan d'action national en faveur des droits de l'homme ont été atteintes, notamment l'établissement du rapport national au titre du mécanisme d'examen périodique universel; la présentation du rapport au Conseil des droits de l'homme, suivie de l'élaboration des réponses aux recommandations du Conseil; la rédaction du document de base commun à présenter au système d'organes conventionnels des droits de l'homme; la mise en œuvre des travaux préparatoires en vue de la présentation du rapport du Libéria au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; la promotion de l'application de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans le cadre d'une conférence nationale; l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans le système national d'éducation; la conduite d'activités de défense des droits de l'homme à l'intention des secteurs public et privé; la conduite d'activités de sensibilisation de la population aux droits des femmes et à leur autonomisation; la conduite d'activités de défense des droits de l'homme au niveau des tribunaux de première instance; le renforcement de la participation des organisations de la société civile à la gouvernance; la mise en œuvre de directives visant à rendre plus strictes les normes applicables aux orphelinats.

Affermissement du respect des obligations qui incombent au Libéria en vertu des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment celles mises à sa charge par l'examen périodique universel, des organes conventionnels et des procédures spéciales (2013/14 : 6 mesures; 2014/15 : 8 mesures; 2015/16 : 10 mesures)

Objectif atteint. Conformément aux obligations qui lui incombent en vertu des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, le Gouvernement libérien a présenté son rapport sur le deuxième cycle de l'examen périodique universel, dans lequel il a accepté 147 des 186 recommandations énoncées; adressé une invitation permanente à tous les titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale; présenté son document de base commun au système d'organes conventionnels des droits de l'homme; présenté son rapport périodique au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; informé le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression qu'il se tenait à sa disposition pour l'organisation d'une visite; répondu à une communication de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation; soumis ses réponses au questionnaire de l'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme; présenté au Parlement le projet de loi sur la discrimination positive pour une participation et une représentation équitables; créé un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de loi sur la lutte contre la mutilation génitale féminine; conseillé aux institutions publiques et ministères compétents, par l'intermédiaire du Ministère de la justice, de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport conjoint de la MINUL et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme intitulé « An Assessment of

<p>Augmentation du nombre de visites de suivi qu'effectue la Commission nationale indépendante des droits de l'homme à l'échelle du pays ou des comtés et de mesures de sensibilisation qu'elle prend (2013/14 : 50; 2014/15 : 65; 2015/16 : 85)</p>	<p>Human Rights Issues Emanating from Traditional Practices in Liberia » et publié en 2015, dans lequel étaient examinés les problèmes en lien avec les droits de l'homme soulevés par certaines pratiques traditionnelles au Libéria.</p> <p>Quarante visites de suivi ont été effectuées par la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. L'objectif n'a pas été atteint car aucune visite de suivi n'a pu être effectuée entre juillet et novembre 2015 pour cause de restrictions budgétaires. La Commission a néanmoins élaboré 31 rapports internes et publié un rapport annuel sur ses activités ainsi que deux études de cas.</p>
<p>Augmentation du nombre de rapports que les organisations de la société civile consacrent aux droits de l'homme et du nombre d'activités de sensibilisation qu'elles mènent dans ce domaine (2013/14 : s.o.; 2014/15 : 15; 2015/16 : 20)</p>	<p>Objectif atteint : 2 rapports ont été publiés par des organisations de la société civile, 1 sur la mutilation génitale féminine et 1 sur les droits des détenus. En outre, 18 activités de sensibilisation ont été menées par des acteurs de la société civile en matière de violence sexuelle et sexiste, de droits des personnes handicapées, de liberté de religion et de droit à la santé.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Organisation de 15 séances de travail et d'encadrement à l'intention d'organismes publics – dont le Ministère de la justice et le Ministère des affaires étrangères – et d'organisations de la société civile, en vue d'accélérer l'exécution du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme ainsi que de faire accepter les recommandations issues de l'examen périodique universel de 2015 et y donner suite</p>	<p>Oui</p>	<p>19 séances de travail et d'encadrement ont été organisées, dont 15 séances sur la mise en œuvre du Plan d'action et des recommandations issues de l'examen périodique universel de 2015 avec le concours du Comité directeur du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme, auxquelles ont participé de hauts représentants des Ministères des affaires étrangères et de la justice ainsi que des membres de commissions législatives compétentes et d'organisations de la société civile, et 4 séances de travail supplémentaires sur les recommandations issues de l'examen périodique universel de 2015, à l'intention de représentants des Ministères de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, de l'intérieur et de la justice. Ces séances supplémentaires ont été organisées afin d'examiner les domaines dans lesquels les Nations Unies pourraient aider les Ministères à mettre en œuvre les recommandations pertinentes.</p>
<p>Organisation de 2 stages de formation portant sur les rapports à présenter aux organes créés par des traités, à l'intention de référents des pouvoirs publics, de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et des organisations de la société civile</p>	<p>4</p>	<p>Stages de formation ont été organisés par le Ministère de la justice à l'intention de référents des pouvoirs publics, de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et d'organisations de la société civile, consacrés aux recommandations issues de l'examen périodique universel; à la présentation d'un rapport périodique au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à l'intention de représentants de la Commission et en collaboration avec ONU-Femmes; à la présentation du document de base</p>

		<p>commun au système d'organes conventionnels, en collaboration avec le Ministère de la justice; à la présentation des rapports parallèles des organisations de la société civile au système d'organes conventionnels. Les deux stages supplémentaires ont été organisés à la demande de la Commission.</p>
<p>Organisation de 2 stages de formation portant sur le suivi, les rapports et les mesures de sensibilisation aux droits de l'homme, à l'intention de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme</p>	<p>3</p>	<p>Stages de formation portant sur le suivi, les rapports et les mesures de sensibilisation aux droits de l'homme ont été organisés à l'intention de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. Le stage supplémentaire a été organisé à l'intention des observateurs de la Commission qui n'avaient pas eu le temps de s'inscrire aux stages précédents. Trois initiatives supplémentaires ont été prises à la demande de la Commission, à savoir l'organisation d'un cours de recyclage sur le suivi, les rapports et les mesures de sensibilisation à l'intention d'observateurs des droits de l'homme devant être redéployés dans neuf comtés; d'une séance de travail consacrée à la préparation du rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au niveau national ; d'un séminaire-retraite au cours duquel le mandat et les activités de la Commission ont été présentés à ses nouveaux membres.</p>
<p>Organisation de 12 stages de renforcement des capacités à l'intention de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme afin de l'aider à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, y compris pour ce qui est du dispositif Palava Hut de justice coutumière</p>	<p>10</p>	<p>Stages de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, dont 5 stages portant sur le suivi, les enquêtes et le signalement, à l'intention de 20 observateurs et d'un membre de la Commission, 2 stages consacrés à l'utilisation de la base de données sur les droits de l'homme, à l'intention des observateurs des droits de l'homme, 1 stage portant sur les méthodes applicables au dispositif Palava Hut, à l'intention d'un nouveau commissaire, et 2 séances de travail sur la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes, à l'intention de 2 commissaires et de 16 autres membres du personnel. Le nombre de séances tenues a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions budgétaires auxquelles était soumise la Commission.</p>
<p>Organisation de 5 débats avec des chefs coutumiers locaux et nationaux sur l'universalité des droits de l'homme à la lumière des pratiques traditionnelles et de l'administration de la justice coutumière</p>	<p>Oui</p>	<p>Des tables rondes ont été organisées avec des parties prenantes nationales avant et après la publication, en 2015, du rapport conjoint de la MINUL et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les pratiques traditionnelles néfastes – 1 débat en présence du Ministre de l'intérieur adjoint et du Directeur du Service de la culture ; 4 séances de suivi, dont 2 en présence du Ministre de l'intérieur.</p>

<p>Organisation de 8 stages de renforcement des capacités à l'intention des institutions garantes de la sécurité et de l'état de droit – police, autorités pénitentiaires, magistrature (parquet et siège) et armée – sur les moyens d'intensifier l'intégration des normes relatives aux droits de l'homme dans leurs politiques et activités, notamment pour ce qui est de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et l'impunité y relative</p>	Oui	<p>Des stages de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de la Police nationale libérienne (3), du Bureau de l'immigration et de la naturalisation (2) et des Forces armées du Libéria (3) en vue d'intensifier l'intégration des normes relatives aux droits de l'homme dans les politiques et activités menées par les parties prenantes des secteurs de la justice et de la sécurité, notamment pour ce qui est de la lutte contre les actes de violence sexuelle et sexiste et de l'impunité dont bénéficient leurs auteurs.</p>
<p>Organisation de 6 séances de travail et d'encadrement avec l'Équipe spéciale sur les droits de l'homme et le handicap, l'Union nationale des personnes handicapées et la Commission nationale sur les incapacités, portant sur la sensibilisation aux droits des personnes handicapées et la veille y relative</p>	5	<p>Séances de travail et d'encadrement portant sur l'élaboration d'une stratégie à l'appui de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ont été organisées avec l'Équipe spéciale sur les droits de l'homme et le handicap et la Commission nationale sur les incapacités. L'une des séances prévues n'a pas eu lieu car les représentants concernés n'étaient pas disponibles.</p>
<p>Organisation de 6 stages de renforcement des capacités, en collaboration avec le Ministère des finances et de la planification du développement, le Ministère de la justice et d'autres parties intéressées, notamment la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, portant sur l'exécution, le suivi et l'évaluation du Programme pour la transformation sous l'angle des droits de l'homme</p>	Oui	<p>3 stages de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention des commissaires de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et de la Division des droits de l'homme du Ministère de la justice, portant sur l'exécution, le suivi et l'évaluation du Programme pour la transformation sous l'angle des droits de l'homme, ainsi que 3 stages de formation à l'intention des administrateurs de programmes du Bureau libérien pour la consolidation de la paix, portant sur les composantes du Programme relatives aux droits de l'homme et à la réconciliation.</p>
<p>Organisation de 15 séances de travail et d'encadrement avec des organisations de la société civile, portant sur le suivi du respect des droits de l'homme, la communication de l'information y relative, les activités de sensibilisation et le travail en réseau, ainsi que sur des questions propres aux droits des femmes</p>	16	<p>Séances de travail et d'encadrement ont été tenues à l'intention d'organisations de la société civile, de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et d'institutions publiques, portant sur le suivi du respect des droits de l'homme, la communication de l'information y relative, les activités de sensibilisation, la prise en compte de la problématique hommes-femmes et les droits socioéconomiques et culturels (2); la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la violence sexuelle et sexiste dans le comté de Grand Kru (1); les droits de l'homme et les questions d'égalité des sexes, à l'intention de la population du comté de Montserrado (1); les droits de l'homme et les questions d'égalité des sexes, à l'intention des membres du Club des droits de l'homme du comté de Grand Kru (1); la santé mentale et les droits de l'homme, à l'intention du Forum des partenaires pour les questions de protection (1); la protection et les droits de l'homme, à l'intention</p>

		<p>du Forum des partenaires pour les questions de protection (1); la validation du rapport sur les réactions des communautés du Libéria face à l'Ebola, avec le Forum des partenaires pour les questions de protection et des parties prenantes nationales et internationales (2); le rapport sur les échanges relatifs à la mobilisation et à l'autonomisation des communautés, avec des parties prenantes nationales et internationales (1); le suivi du respect des droits de l'homme, la communication de l'information y relative et les activités de sensibilisation à l'intention du Forum des partenaires pour les questions de protection (1); les droits de l'homme et la liberté d'expression, avec des journalistes et des organisations de la société civile du comté de Bomi (1); le travail en réseau pour améliorer l'efficacité du suivi du respect des droits de l'homme, de la communication de l'information y relative et des activités de sensibilisation, à l'intention de journalistes et d'organisations de la société civile des comtés de Bomi, Margibi, Rivercess et Sinoe (4).</p>
<p>Organisation de 6 stages d'encadrement, à l'intention d'organismes publics et organisations de la société civile – notamment la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, l'Office national des concessions, la Chambre de commerce et le Ministère de la justice – portant sur l'intégration des normes relatives aux entreprises et aux droits de l'homme dans les pratiques des exploitations faisant l'objet d'une concession ainsi que des entreprises publiques et privées</p>	<p>Oui</p>	<p>Six stages de travail et d'encadrement ont été organisés à titre individuel ou par petits groupes à l'intention de parties prenantes s'intéressant à la question des entreprises et des droits de l'homme, notamment la Commission nationale d'investissement, la Chambre de commerce et le Business and Human Rights Network, composé de représentants du Ministère de la justice, d'organisations de la société civile et du secteur privé. La Commission nationale indépendante des droits de l'homme et l'Office national des concessions n'ont pas participé à ces séances car les activités de sensibilisation aux normes relatives aux entreprises et aux droits de l'homme ne suscitaient pas leur adhésion. Les séances susmentionnées ont contribué à l'amélioration des activités de sensibilisation à l'appui de l'intégration et de l'application des normes relatives aux droits de l'homme dans les politiques et les activités des institutions gouvernementales et des entreprises privées.</p>

Composante 3 : consolidation de la paix et appui

35. Au cours de l'exercice considéré, l'action menée en faveur de la consolidation de la paix s'est concentrée sur des réformes essentielles, avec pour objectif de remédier aux causes profondes des conflits passés au Libéria. Des initiatives ont été prises dans le but de développer la cohésion sociale et de faire progresser la réconciliation nationale, l'accent étant mis en particulier sur la décentralisation, la gouvernance locale et la réforme agraire. En parallèle, la MINUL a travaillé avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement afin de renforcer les moyens d'alerte et d'intervention rapides en vue de prévenir, d'atténuer et de régler les

conflits et de traiter les questions liées aux catastrophes naturelles tant au niveau national qu'à l'échelon local.

36. La progression du processus de révision constitutionnelle demeure limitée, principalement en raison d'un débat public autour d'une proposition de modification qui aurait pour effet de proclamer le Libéria État chrétien. La MINUL a continué d'appuyer le processus de révision en encourageant toutes les parties intéressées à mener un dialogue constructif. En plaidant pour des modifications qui fassent l'unanimité, elle a également cherché à atténuer le risque de conflit que pourraient susciter certaines propositions qui portent en elles des germes de dissension. Le Parlement ne s'étant pas prononcé au cours de l'exercice considéré sur les modifications qu'il était proposé d'apporter à la Constitution, les préparatifs du référendum sur la question n'ont pas été engagés.

37. La MINUL a continué de prêter son concours au Gouvernement aux fins de la déconcentration de l'État, les compétences associées à certains services et fonctions étant transférées aux comtés, grâce à des projets à effet rapide visant à accélérer la décentralisation et les réformes institutionnelles. Le nombre accru de centres de services au niveau des comtés a permis d'améliorer l'accès des citoyens résidant hors de la capitale à toute une gamme de services juridiques et administratifs qui n'étaient auparavant disponibles qu'à Monrovia.

38. En assurant un suivi de la gestion financière et de l'intégrité des institutions du pays et en faisant remonter l'information à cet égard, la Mission a joué un rôle essentiel dans l'évaluation de la capacité de l'État de garantir la paix et la sécurité une fois réduit l'effectif de la MINUL. Durant l'exercice considéré, la Mission a offert ses conseils à la Commission générale de vérification des comptes, à la Commission des concessions et des marchés publics et au Ministère des finances et de la planification du développement en matière de gestion financière et en ce qui concerne l'aspect politique des concessions et de la gestion des ressources naturelles.

39. Des progrès ont été réalisés dans l'exécution du volet de son mandat portant sur les femmes, la paix et la sécurité grâce aux efforts constants que la Mission a déployés en faveur de la participation des femmes aux dispositifs de gouvernance ainsi qu'à l'action menée en vue de l'adoption de la loi sur les violences domestiques et au titre de l'élaboration de la loi sur l'égalité de participation et de représentation. Conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, la MINUL a appuyé la mise au point d'une stratégie pour la participation des femmes aux opérations électorales en 2017. La Mission a également continué de contribuer à la mise en œuvre du Programme commun Nations Unies/Gouvernement libérien sur la violence sexuelle et sexiste.

40. La MINUL a appuyé la mise en œuvre de la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, notamment à l'aide de divers projets à effet rapide exécutés à l'appui des comités pour la paix et des mécanismes de règlement des différends. La Mission a continué de s'impliquer aux côtés de la société civile, ce qui constitue un aspect majeur du soutien qu'elle apporte aux activités menées aux fins de la réconciliation nationale. Malgré l'engagement de la MINUL, les avancées demeurent limitées sur certains points essentiels de la Stratégie, tels que la réforme constitutionnelle, et l'absence de ressources financières – ou leur montant insuffisant – et d'appui politique fait que d'autres éléments de la Stratégie ne peuvent être mis en œuvre.

41. Plus généralement, dans le cadre de l'appui qu'elle apporte aux activités de réconciliation nationale, la Mission, conjointement avec l'équipe des pays des Nations Unies, a aidé le Gouvernement à renforcer la capacité des comités pour la paix afin que ceux-ci s'acquittent plus efficacement de leurs fonctions de gestion, de règlement et d'atténuation des effets des différends aux niveaux des comités et des districts et localement. Durant l'exercice considéré, plusieurs mécanismes locaux de règlement des différends ont été fusionnés en comités pour la paix au niveau des comités et les fonds de développement mis en place à cet échelon financent les activités de tels comités. En parallèle, des mécanismes alternatifs de règlement des différends ont été instaurés dans d'autres zones de concession.

42. Au vu de la faiblesse du système d'intervention d'urgence du Libéria, mise en évidence par la crise de l'Ebola, la MINUL, en étroite collaboration avec la CEDEAO, a plaidé pour que les activités liées à la préparation aux catastrophes et aux interventions après une catastrophe soient étayées par la législation, les politiques et les institutions requises. Bien que la loi sur la réduction des risques de catastrophe ait été adoptée par le Parlement et que le Président en ait été saisi pour approbation, aucun organisme d'exécution n'a vu le jour en raison des restrictions budgétaires auxquelles le Gouvernement fait face.

Réalisation escomptée 3.1 : Capacité accrue des autorités nationales d'organiser de façon crédible et pacifique un référendum constitutionnel en 2016 et des élections présidentielle et législatives en 2007

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Publication par la Commission électorale nationale d'orientations relatives aux préparatifs et à la conduite du référendum, précisant la procédure référendaire et comprenant des indications à l'intention des électeurs et des instructions à l'intention du personnel des bureaux de vote

La Commission électorale nationale n'a pas publié d'orientations relatives aux préparatifs et à la conduite du référendum, le Parlement n'ayant pas adopté ni même examiné les révisions constitutionnelles proposées, entre autres en raison du débat public prolongé suscité par la très controversée proposition no 24, qui aurait pour effet de proclamer le Libéria État chrétien. L'article 91 a) de la Constitution du Libéria dispose que les propositions de révision constitutionnelle doivent être ratifiées par les deux tiers des électeurs inscrits sur les listes lors d'un référendum organisé au moins un an après que le Parlement a adopté lesdites propositions.

Lancement par la Commission électorale nationale des préparatifs du référendum conformément au calendrier publié, notamment pour la mise à jour des listes électorales et la publication des listes préliminaires

Les préparatifs du référendum consacré aux propositions de révision constitutionnelle n'ont pas été engagés pour les raisons exposées plus haut.

Mise en place par la Commission électorale nationale d'un dispositif renforcé de gestion administrative et financière des opérations électorales

La Commission électorale nationale n'a pas mis en place de dispositif renforcé de gestion administrative et financière des opérations électorales pour les raisons exposées plus haut.

Établissement par la Police nationale libérienne et d'autres institutions chargées de faire appliquer la loi de plans et de budgets concernant la sécurité des opérations liées au référendum constitutionnel de 2016

Les préparatifs du référendum consacré aux propositions de révision constitutionnelle n'ont pas été engagés pour les raisons exposées plus haut.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
2 forums consultatifs entre partis sur les préparatifs, processus et procédures liés au référendum et aux élections, organisés à l'intention de la Commission électorale nationale et des parties intéressées, dont tous les partis politiques enregistrés, en collaboration avec la Commission et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	3	Réunions du Comité consultatif interpartis tenues en juillet, août et novembre 2015, auxquelles ont participé des membres de la Commission électorale nationale et des représentants de tous les partis politiques enregistrés : elles avaient pour objectifs l'échange d'informations et le renforcement de la coordination des opérations électorales. Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu en raison de la volonté exprimée par les parties prenantes de débattre des enjeux associés aux élections prévues en 2017.
2 rapports sur les processus législatifs et réglementaires liés aux consultations électorales, y compris les procédures de recours	Non	Les rapports n'ont pas été établis du fait que la codification par le Ministère de la justice du droit relatif aux processus législatifs et réglementaires s'inscrivant dans le cadre des consultations électorales, y compris des procédures de recours, était toujours en suspens ; en effet, le Ministère s'est concentré sur les priorités relatives à la transition en matière de sécurité. La MINUL a continué d'échanger avec le Ministère et la Commission nationale électorale dans le but de mener à terme le processus de codification du droit en question.
1 examen des arrangements et budgets liés à la sécurité de la consultation référendaire, organisé à l'intention de la Commission électorale nationale, des groupements de la société civile et des médias en collaboration avec le PNUD	Non	Il n'a pas été procédé à l'examen des arrangements et budgets liés à la sécurité dans le cadre de la consultation référendaire, les préparatifs du référendum ayant été suspendus dans l'attente de l'adoption par le Parlement des propositions de révision constitutionnelle (voir l'indicateur de succès 1 de la réalisation escomptée 3.1). La MINUL a établi un rapport sur les élections partielles qui s'étaient tenues dans le comté de Lofa en décembre 2015 ; il sera transmis aux parties prenantes afin de les aider à mettre au point les arrangements et budgets liés à la sécurité en préparation du référendum.

<p>1 étude menée avec la Commission de révision constitutionnelle, le corps législatif et la Commission électorale nationale sur la capacité de la Commission d'organiser le référendum, compte tenu de l'ampleur des révisions proposées, et sur les questions de sécurité, de logistique et de budget, notamment</p>	Non	<p>L'étude n'a pas été réalisée, les préparatifs du référendum ayant été suspendus dans l'attente de l'adoption par le Parlement des propositions de révision constitutionnelle.</p>
<p>1 campagne d'éducation civique sur le référendum à l'intention des parties nationales intéressées, dont les fonctionnaires gouvernementaux, les groupements de la société civile et la population de l'ensemble des 15 comtés, mise au point en collaboration avec la Commission de révision constitutionnelle et le PNUD</p>	Non	<p>Compte tenu du retard accumulé dans le processus de révision constitutionnelle, la préparation et le lancement d'une campagne d'éducation civique sur le référendum sont restés en suspens. En coopération avec le PNUD, La MINUL a toutefois encouragé les parties prenantes à mener une campagne d'éducation civique de grande ampleur relative à l'ensemble des opérations électorales.</p>
<p>1 débat entre les parties nationales intéressées sur les révisions de la constitution concernant la problématique hommes-femmes et les droits de l'homme, organisé en collaboration avec la Commission de révision constitutionnelle, le Groupe parlementaire des femmes, des organisations de la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies</p>	Non	<p>Le débat entre les parties nationales intéressées n'a pas eu lieu en raison des retards accumulés dans le processus de révision constitutionnelle. Toutefois, 2 réunions et 1 session de travail ont été organisées aux mois d'août, de septembre et de décembre 2015 dans le but d'obtenir que le Parlement donne son aval aux propositions de révision intéressant la parité des sexes; y ont participé le président de la Commission du Sénat sur l'égalité des sexes ainsi que des représentants de la Commission de la Chambre des représentants sur l'égalité des sexes, du Groupe parlementaire des femmes, du Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale et d'organisations de la société civile.</p>
<p>2 conférences sur le renforcement de la participation des femmes aux opérations électorales, organisées en collaboration avec le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission électorale nationale, les organisations féminines non gouvernementales, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le PNUD</p>	Oui	<p>La première conférence, tenue le 21 mars 2015, a été organisée avec l'aide d'ONU-Femmes, en collaboration avec le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale. Elle a conduit à l'adoption d'une stratégie destinée à renforcer la participation des femmes aux opérations électorales, centré plus particulièrement sur les consultations prévues en 2017. La seconde conférence sur la participation des femmes aux opérations électorales a été organisée les 17 et 18 mai 2014, avec le concours de la Commission électorale nationale, du Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, d'ONU-Femmes et du PNUD, à l'intention d'organisations féminines non gouvernementales représentant les 15 comtés du Libéria.</p>

Réalisation escomptée 3.2: Progrès sur la voie des réformes essentielles

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par les institutions gouvernementales des recommandations d'audit de la Commission de vérification générale (2013/14 : 3; 2014/15 : 5; 2015/16 : 7)

Le 8 octobre 2015, 6 rapports d'audit ont été examinés et adoptés par le Comité mixte des comptes, des dépenses et de l'audit du Parlement. Dans ces rapports, qui ont été transmis au Président pour suite à donner, il est recommandé que le Gouvernement examine les problèmes recensés, y compris les cas de fraude ou de négligence dans le domaine des achats, de mauvaise gestion des ressources humaines, d'inefficacité des mécanismes de suivi des projets, de lacunes des dispositifs de contrôle interne et d'irrégularités dans les rapprochements bancaires, mais le Président n'a ordonné aucune action de suivi au cours de l'exercice considéré.

Adoption par le Parlement du projet de loi sur la réduction des risques de catastrophe et la mise en place d'un organisme de gestion des opérations en cas de catastrophe

Le 10 mai 2016, le Parlement a adopté la loi sur la réduction des risques de catastrophe, que le Président doit encore approuver. Faute de financement, l'organisme de gestion des opérations en cas de catastrophe n'a pas été mis en place. Bien que l'instauration de l'organisme ne soit pas inscrite au budget national pour l'exercice 2016/17, le Gouvernement, avec l'appui de la MINUL et de l'équipe de pays des Nations Unies, a commencé à mobiliser des ressources dans cette optique auprès de donateurs.

Approbation par le corps législatif des révisions de la Constitution

Le Parlement n'a pas approuvé les propositions de révision de la Constitution, tel qu'indiqué dans l'énoncé de l'indicateur de succès 3.1.1 ci-dessus. Le 18 août et le 29 septembre 2015, le Sénat et la Chambre des représentants ont respectivement reçu une communication du Président au sujet du rapport du Comité de révision de la Constitution et l'ont transmise à leurs comités respectifs pour examen. Les deux chambres ne se sont pas encore prononcées sur le fond des propositions.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre

Observations

1 rapport analytique à l'intention du Ministère de l'intérieur, sur la capacité des administrations des comtés de gérer la déconcentration des services administratifs locaux et les transferts budgétaires, notamment sur l'efficacité des conseils de comté ou de district pour la sécurité et leurs liens avec les institutions nationales chargées de la sécurité

Oui

Un rapport analytique a été établi à l'intention du Ministère de l'intérieur sur la capacité des administrations des comtés de gérer la déconcentration des services administratifs locaux et les transferts budgétaires, notamment sur l'efficacité des conseils de comté ou de district pour la sécurité et leurs liens avec les institutions nationales chargées de la sécurité, fondé sur des évaluations de la performance des 4 centres de services mis en place dans les comtés de Bong, Grand Bassa, Margibi et Nimba, des 8 conseils de comté pour la sécurité et des 80 conseils de district pour la sécurité.

1 rapport analytique, établi en collaboration avec le Ministère des finances et de la planification du développement et de la Commission de la gouvernance, sur la formulation des budgets et les ouvertures de crédits dans les secteurs essentiels du transfert des activités de la MINUL, assorti de recommandations sur les pratiques de bonne gouvernance	Oui	1 rapport analytique a été établi en collaboration avec le Ministère des finances et de la planification du développement et de la Commission de la gouvernance sur la formulation des budgets et les ouvertures de crédits dans les secteurs essentiels du transfert des activités en matière de sécurité, assorti de recommandations sur les pratiques de bonne gouvernance.
4 rapports analytiques, établis en collaboration avec la Commission de la gouvernance et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives au Libéria, sur l'attribution et l'exécution des marchés et le respect des normes de transparence internationales, dont l'Accord de partenariat volontaire, le Système de certification du Processus de Kimberley et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives au Libéria	Oui	Un rapport sur l'exécution du marché forestier et le respect de l'Accord de partenariat volontaire et 1 rapport sur l'exécution du marché minier et le respect des dispositions du Système de certification du Processus de Kimberley ont été établis en collaboration avec le Ministère des ressources foncières, des mines et de l'énergie et l'Initiative pour la transparence des industries extractives au Libéria. En outre, 1 rapport sur la transparence dans le secteur des industries extractives et la gestion des ressources naturelles et 1 rapport sur la gouvernance des concessions et leur contribution au développement social ont été établis en collaboration avec l'Initiative pour la transparence, la Commission de la gouvernance et la Commission de lutte contre la corruption au Libéria.
1 rapport de suivi, établi en collaboration avec la Commission de vérification générale, sur l'adoption des recommandations d'audit et la suite donnée à ces dernières au cours de l'exercice budgétaire précédent	Oui	Un rapport de suivi a été établi en collaboration avec la Commission de vérification générale sur la suite donnée aux mesures prises par le Gouvernement, fondé sur les recommandations de la Commission.

Réalisation escomptée 3.3: Progrès en vue d'une réconciliation nationale sans exclusive et d'une cohésion sociale globale

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Création dans les comtés de comités relevant du Bureau foncier pour gérer et administrer les biens fonciers (2013/14 : 0; 2014/15 : 0; 2015/16 : 4)

Aucun comité relevant du Bureau foncier n'a été créé dans les comtés, étant donné que l'adoption par le Parlement du projet de loi sur les droits fonciers, condition préalable à l'instauration des Bureaux fonciers, était toujours en attente

Augmentation du nombre de concessions agricoles, minières et forestières dotées d'un mécanisme opérationnel de règlement des litiges (2013/14 : 3; 2014/15 : 5; 2015/16 : 8)

Objectif atteint : 8 concessions agricoles (4) et forestières (4) ont été dotées d'un mécanisme opérationnel de règlement des litiges, à la suite de la mise en place de 3 mécanismes dans des concessions agricoles au cours de l'exercice considéré

Augmentation du nombre de comités opérationnels pour la paix menant des activités de médiation (2013/14 : 0; 2014/15 : 10; 2015/16 : 15)

Treize comités pour la paix, comptant 30 % de femmes parmi leurs membres, étaient opérationnels et menaient des activités de médiation au niveau des comtés. À la suite du changement de direction intervenu au Bureau libérien pour la consolidation de la paix, qui a compromis l'exécution de projets connexes, la mise en place de comités pour la paix dans les comtés de Grand Kru et de Sinoe a été retardée. Dans les deux comtés restants, elle est prévue pour le troisième trimestre de 2016.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
3 documents analytiques, établis en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, l'Office national des concessions, la Commission foncière et l'équipe de pays des Nations Unies, sur les programmes de concessions ciblés (y compris la gestion des différends) et leurs incidences sur les populations touchées	Oui	Trois documents analytiques ont été établis en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, l'Office national des concessions, la Commission foncière et l'équipe de pays des Nations Unies, sur les concessions et la participation citoyenne, les mécanismes de règlement des litiges dans les concessions et les incidences des différends en la matière sur les populations.
2 études d'évaluation, établies en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, l'Agence de sécurité nationale, le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, le Bureau libérien pour la consolidation de la paix et l'équipe de pays des Nations Unies, sur les activités menées par les comités pour la paix et les conseils de comté pour la sécurité en vue de prévenir et de régler les différends, y compris les systèmes d'alerte rapide	Oui	Deux études d'évaluation ont été établies, en septembre 2015 et en juin 2016, en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, l'Agence de sécurité nationale, le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, le Bureau libérien pour la consolidation de la paix et l'équipe de pays des Nations Unies, sur les activités menées par les comités pour la paix et les conseils de comté pour la sécurité en vue de prévenir et de régler les différends, y compris au moyen des systèmes d'alerte rapide.
1 document consultatif sur les progrès de l'application de la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale et un document analytique sur le rôle actuel et potentiel des femmes dans la réconciliation nationale et, en particulier, la cohésion sociale, établis en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission foncière et l'équipe de pays des Nations Unies	Oui	Un document consultatif sur les progrès de l'application de la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale a été établi en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, le Bureau libérien pour la consolidation de la paix et la Commission foncière et un document analytique a été consacré au rôle actuel et potentiel des femmes au titre de la réconciliation nationale et, en particulier, de la cohésion sociale, en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission foncière et l'équipe de pays des Nations Unies.

1 document sur les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, établi en collaboration avec le Bureau libérien pour la consolidation de la paix et l'équipe de pays des Nations Unies	Oui	Un document sur les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation a été établi en collaboration avec le Bureau libérien pour la consolidation de la paix et l'équipe de pays des Nations Unies.
1 rapport sur les modes alternatifs de règlement des différends, notamment dans les zones frontalières, établi en collaboration avec la Commission foncière et le Ministère de la justice	Oui	Un rapport sur les modes alternatifs de règlement des différends, notamment dans les zones frontalières, a été établi en concertation avec la Commission foncière et le Ministère de la justice. Y sont examinés le rôle des centres de coordination des questions foncières au titre du règlement des différends fonciers, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées.
3 réunions des parties (1 dans chacun de 3 comtés) visant à valider les plans de réduction et de gestion des risques des catastrophes, organisées en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, l'Agence nationale de gestion des catastrophes et l'équipe de pays des Nations Unies	Non	Aucune réunion des parties visant à valider les plans de réduction et de gestion des risques des catastrophes n'a été tenue. Toutefois, dans le cadre de l'Initiative de préparation aux catastrophes en Afrique de l'ouest de la CEDEAO, des sessions de formation ont été organisées à l'intention de 15 comités de gestion des catastrophes sur la préparation aux catastrophes, les interventions en cas de catastrophe et le relèvement rapide, pour accélérer l'élaboration de plans de gestion des catastrophes.
60 projets à effet rapide concernant l'état de droit, la gouvernance, la réconciliation nationale et les droits de l'homme, l'accent étant mis sur le renforcement des compétences et des qualifications, les services de base et les mesures de création de revenus intégrant la problématique hommes-femmes au niveau local	81	Projets à effet rapide : l'exécution de 57 d'entre eux est achevée ; 2 n'ont pas pu être menés à leur terme en raison de problèmes d'accessibilité et de contraintes structurelles ; les 22 autres sont en cours d'exécution et concernent les affaires judiciaires, le renforcement des infrastructures administratives dans le domaine de la sécurité, la constitution de capacités et l'acquisition de compétences, l'amélioration de la qualité de la prestation des services de base, ou encore les mesures de création de revenus intégrant la problématique hommes-femmes. Le nombre de projets exécutés a été plus élevé que prévu car leur coût moyen réel a été inférieur aux estimations.

Composante 4 : appui

43. Comme il est indiqué dans les tableaux ci-dessous, au cours de l'exercice considéré, 4 134 militaires et membres du personnel de police et 1 297 civils en moyenne ont bénéficié de services administratifs et logistiques et de services de sécurité. L'appui à la Mission a facilité la réduction des effectifs militaires et le repositionnement des contingents. Dans le cadre de la réduction en cours de ses effectifs militaires et civils, la MINUL a fermé plusieurs sites et secteurs, dans le respect des normes environnementales. En coordination avec le Gouvernement libérien, elle a poursuivi son programme d'entretien des principales routes d'approvisionnement, pour garantir un accès ininterrompu aux sites sur lesquels elle était présente.

44. Le parc de véhicules et les aéronefs, l'infrastructure de l'informatique et des communications et les autres équipements de la MINUL ont été entretenus dans l'ensemble de la zone où la Mission était déployée. Son infrastructure matérielle et ses locaux ont été maintenus en condition, l'accent étant mis sur le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle. Des services de transport aérien ont été assurés à l'intérieur et en dehors de la zone de la mission et la gestion des vols ainsi que l'utilisation des aéronefs ont été optimisées, d'où une réduction des dépenses compte tenu de la diminution du nombre d'heures de vol et de la consommation de carburant.

45. La MINUL a continué à s'assurer de l'efficacité de son infrastructure d'informatique et de communications en la modernisant si nécessaire. Des services médicaux ont été fournis à tout le personnel de la MINUL dans l'ensemble de la zone de la mission – y compris des évacuations médicales d'urgence à l'intérieur de la zone et vers d'autres destinations; des services de transport de passagers et de marchandises par voie terrestre, aérienne et maritime ont été assurés; des services de dépistage et de consultation en matière de VIH ont été mis en place; des stages de sensibilisation et de formation en matière de déontologie et de discipline ont été organisés.

Réalisation escomptée 4.1: Apport d'un appui plus efficace à la Mission dans les domaines logistique et administratif et sur le plan de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction de 7 % du nombre de vols et de larcins signalés (2012/13: 170; 2013/14: 150; 2014/15: 140; 2015/16: 130)

Au total, 66 vols ont été signalés. Cette réduction de 49,3 % a été obtenue grâce à l'amélioration des mesures de contrôle d'accès et à la conclusion en temps voulu des enquêtes menées au sujet des vols dénoncés.

Poursuite des programmes de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, avec une plus grande diversification des programmes et une augmentation du nombre de diplômés parmi le personnel, comme suit : (2013/14: 84; 2014/15:150; 2015/16: 150)

Les programmes de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national se sont poursuivis, malgré la compression importante des effectifs du personnel de la Mission. Au lieu d'assurer une formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat aux 150 membres du personnel initialement prévus, la Mission s'est fixé pour objectif de porter ce nombre à 229 membres du personnel recruté sur le plan national chargés de l'appui technique, 18 domaines de compétence devant être cernés en deux phases. La première phase a été mise en oeuvre, et la formation reçue par 105 membres du personnel recruté sur le plan national a été validée.

Inclusion d'une formation sur la protection des civils dans tous les programmes d'initiation, et fourniture d'au moins 12 ateliers portant sur la protection des civils, destinés à au moins 250 membres du personnel de la MINUL

La protection des civils a été pleinement intégrée à la formation des nouveaux arrivants. Quatre sessions supplémentaires ont été organisées, dont ont bénéficié 109 membres du personnel de la Mission.

Renforcement de la surveillance et du suivi grâce à la création d'une base de données, afin de veiller à ce que tout le personnel effectue les formations obligatoires mises en place par la Mission/les Nations Unies

Objectif atteint. Le Centre intégré de formation du personnel des missions a mis au point une base de données permettant de s'assurer que les membres du personnel suivaient jusqu'à leur terme les formations obligatoires, établie sur la foi des résultats d'un questionnaire envoyé à tous les membres du personnel, dans lequel il leur est demandé de fournir un justificatif d'assiduité.

Maintain the progressive reduction in the number of motor vehicle accidents with repair costs of more than \$500 (2013/14: 20; 2014/15: 35; 2015/16: 20)

Au cours de l'exercice considéré, 9 accidents ayant entraîné des frais de réparation d'un montant supérieur à 500 dollars ont été signalés.

Accroissement de la surveillance du réseau afin d'améliorer sa sécurité et détermination du temps d'immobilisation du matériel informatique de différents types

Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a mis en service avec succès le système et les dispositifs de contrôle de sécurité du réseau Check Point, qui correspondent aux normes en vigueur à l'ONU en matière de pare-feu, d'accès à distance (grâce à des connexions par réseau privé virtuel) et d'authentification des utilisateurs, avec pour objectifs le contrôle, la surveillance et la détection des atteintes à la sécurité ou de plus graves infractions, Check Point permettant de différencier et de classer les activités de logiciels malveillants, comme des virus, des robots et l'accès à un site par un logiciel malveillant; a procédé à la mise à niveau des contrôleurs de domaine Windows sous Windows 2012R2 Cisco et remplacé la version 5.2 de Cisco Secure Access Control System par des dispositifs virtuels utilisant la version 5.8; installé des téléviseurs « intelligents » de 50 pouces utilisant Android TV, dotés d'un accès direct à Internet, au Bureau d'assistance du centre de solutions numériques du Service, afin qu'il soit possible d'observer en temps réel l'état du réseau à l'aide du dispositif de surveillance Cacti; installé le système de surveillance d'installations Avtech Room Alert et des caméras Axis équipées de détecteurs de mouvement pour surveiller l'environnement, l'état et les opérations du matériel informatique et de communications installé dans les salles du Service réservées à cet usage.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	---	---------------------

Amélioration des services

Installation de 6 caméras de vidéosurveillance supplémentaires dans différents locaux de la Mission et de 10 unités de stockage des données supplémentaires afin de renforcer la sécurité du personnel des Nations Unies et de réduire les vols de matériel et les larcins

Oui La MINUL a installé deux nouveaux serveurs dotés chacun d'une capacité de 24 téraoctets. Le 1er mai 2016, la capacité de stockage a été augmentée de façon à ce qu'il soit possible de conserver un mois d'enregistrements. En outre, 12 nouvelles caméras de télévision en circuit fermé ont été installées au quartier général de la Mission, sur une base de soutien logistique et dans un aéroport local.

Mise en place de 5 nouveaux domaines de compétences pour le renforcement des capacités pour 150 membres du personnel recruté sur le plan national dont : des études sur la consolidation de la paix et le développement; la gestion, le suivi et l'évaluation des projets; la création d'une agro-industrie; la gestion des ressources en eau et la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Oui	La Mission a mis en place cinq domaines de compétences pour le programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, à savoir la création d'une agro-industrie, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des transports et de la logistique, et le suivi et l'évaluation, et elle a de nouveau proposé sur demande le module « gestion de la chaîne d'approvisionnement ». Au total, 117 membres du personnel recruté sur le plan national ont été formés et ont obtenu un certificat l'attestant.
Formation de la totalité des nouveaux membres du personnel de la MINUL à la protection des civils	Oui	Tous les nouveaux membres du personnel de la MINUL ont suivi une session consacrée à la protection des civils au cours de leur formation initiale.
Formation de la totalité du personnel devant suivre une formation obligatoire	Oui	Le Centre intégré de formation du personnel des missions a vérifié combien de membres du personnel de la Mission avaient suivi les programmes de formation sur les thèmes suivants : sécurité de base sur le terrain (774 sur 927); sécurité de niveau avancé sur le terrain (715 sur 927); déontologie et intégrité à l'ONU (764 sur 927); lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles (442 sur 927); prévention du harcèlement, notamment sexuel, et de l'abus d'autorité sur les lieux de travail (720 sur 927); le VIH/sida sur les lieux de travail (729 sur 927); sensibilisation à la sécurité informatique (589 sur 927); responsabilités des Nations Unies en matière de droits de l'homme (461 sur 927); fonctions Libre-service – personnel et Libre-service – encadrement du portail Umoja (548 sur 927); formation initiale propre à la Mission (898 sur 927).
Formation à la conduite tout-terrain de tous les membres du personnel à qui l'ONU a délivré des permis de conduire, ceci afin d'améliorer leur aptitude dans ce domaine	Oui	Au cours de l'exercice considéré, tous les nouveaux membres du personnel (soit 277 personnes) ont été formés aux techniques de conduite tout-terrain.
Élaboration d'outils visuels pour la surveillance de l'état du réseau et des incidents de sécurité en temps réel	Oui	Le système Check Point a été installé, qui permet de contrôler et de gérer la sécurité du réseau; des caméras de surveillance Axis dotées de détecteurs de mouvement et le système de surveillance d'installations Avtech Room Alert ont été mis en place : ils permettent de surveiller l'accès aux locaux du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications où se trouve le matériel, ainsi que l'état de fonctionnement de celui-ci en temps réel.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Opérations de déploiement, de relève et de rapatriement pour des effectifs complets de 4 678 militaires, 133 observateurs militaires, 498 agents de la Police des Nations Unies et 1 265 membres des unités de police constituées	Oui	Des opérations de déploiement, de relève et de rapatriement ont été menées pour des effectifs moyens de 2 918 militaires, 90 observateurs militaires, 297 agents de la Police des Nations Unies et 829 membres des unités de police constituées.
Entreposage et distribution de 4 031,5 tonnes de rations		2 829,3 tonnes de rations ont été livrées aux contingents et aux unités de police constituées déployés dans la zone de la mission. Ce nombre est inférieur à l'objectif fixé du fait de la réduction des effectifs de la Mission et des gains d'efficacité réalisés au stade de la commande des rations, grâce à l'utilisation d'un outil de gestion informatique.
Exécution d'un programme de déontologie et discipline couvrant également la prévention de l'exploitation et des abus sexuels à l'intention de l'ensemble du personnel civil, militaire et de police (formation, prévention, réception des plaintes, suivi des enquêtes et demandes de sanctions disciplinaires)	Oui	<p>Le 9 décembre 2015, en coordination avec le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale, l'Équipe déontologie et discipline de la MINUL a lancé une campagne nationale de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Des « avocats » de la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ont été désignés dans huit comtés, investis d'une mission de prévention au niveau local. Ils jouent un rôle de premier plan en donnant suite aux allégations d'exploitation et d'abus sexuels dont il est fait état à l'échelon des comtés. Au total, 237 de ces « avocats » ont été formés au recueil des plaintes et à l'assistance à prêter aux personnes qui les déposent et sont victimes d'exploitation et d'abus sexuels dans le cadre du mécanisme de signalement mis en place.</p> <p>L'Équipe a assuré une formation initiale à 358 membres du personnel de la MINUL et dispensé des séances de remise à niveau à 4 730 autres.</p> <p>Dans le cadre des mesures préventives, l'Équipe a réalisé cinq évaluations de risques et mené une enquête sur 10 lieux de divertissement, qui ont abouti à la diffusion d'un message actualisé de mise en garde en avril 2016.</p> <p>Toutes les allégations d'actes répréhensibles ont fait l'objet d'un examen et d'un suivi conformes aux procédures applicables.</p>

Administration d'un effectif qui pourra atteindre 1 455 civils, dont 398 agents recrutés sur le plan international, 853 agents recrutés sur le plan national et 204 Volontaires des Nations Unies	Oui	L'effectif administré a atteint un maximum de 1 126 civils.
Diffusion trimestrielle dans les bureaux locaux d'émissions résumant les points essentiels des politiques de ressources humaines et répondant aux questions les plus fréquemment posées	Oui	Les émissions en question ont été l'occasion de diffuser des informations relatives à l'évolution des politiques, règles et règlements et à la gestion du changement, ainsi que des rappels périodiques portant sur la gestion de la performance, l'amélioration des résultats et le respect des règles. La stratégie de communication mise au point à l'occasion de l'examen comparatif mené en vue de la suppression de plus de 400 postes a permis de suivre en continu la progression de ce processus.
Installations et infrastructures		
Inventaire physique de la totalité du matériel appartenant à l'ONU	Oui	Un inventaire physique de la totalité du matériel appartenant à l'ONU a été réalisé.
Entretien et remise en état de 53 camps utilisés par du personnel militaire ou des membres des unités de police constituées, de 7 locaux utilisés par la Police des Nations Unies et de 13 locaux utilisés par des membres du personnel civil dans 73 sites;	Oui	Les 73 sites en question ont été maintenus en condition au cours de l'exercice considéré.
Fourniture à tous les locaux de la MINUL de services d'assainissement, notamment d'évacuation des eaux usées et d'enlèvement des déchets Gestion et entretien de 35 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU sur 28 sites	Oui	Des services d'assainissement, notamment d'évacuation des eaux usées et d'enlèvement des déchets, ont été fournis à tous les locaux de la MINUL ; 29 stations de purification de l'eau, appartenant à l'ONU et réparties sur 22 sites, ont été exploitées et entretenues. Ce nombre moins élevé que prévu s'explique par la fermeture de certains sites conformément au plan de retrait des effectifs et des moyens de la zone de déploiement de la MINUL.
Exploitation et entretien de 218 groupes électrogènes appartenant à l'ONU utilisés dans l'ensemble des sites de la MINUL qui ne sont ni raccordés au réseau public d'alimentation en électricité ni équipés de groupes électrogènes appartenant aux contingents		166 groupes électrogènes appartenant à l'ONU utilisés dans l'ensemble des sites de la MINUL qui n'étaient ni raccordés au réseau public d'alimentation en électricité ni équipés de groupes électrogènes appartenant aux contingents ont été exploités et entretenus. Ce nombre moins élevé que prévu s'explique par la fermeture de certains sites conformément au plan de retrait.

Fourniture de 11,4 millions de litres de gasoil et d'essence pour les groupes électrogènes (en moyenne, 218 appartenant aux Nations Unies et 266 appartenant aux contingents)		10,1 millions de litres de gasoil et d'essence fournis pour les groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et aux contingents pendant l'exercice considéré. Si la consommation de carburant par les groupes électrogènes a été légèrement inférieure aux prévisions, c'est en raison de la fermeture de camps et de la réduction des effectifs de la Mission. A la fin du mois de juin 2016, la Mission avait eu recours à 188 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et à 141 groupes électrogènes appartenant aux contingents.
Entretien et rénovation de 864 kilomètres de routes (servant au ravitaillement)	Oui	864 kilomètres de routes ont été entretenus pendant l'exercice considéré.
Entretien et réparation de 6 aérodromes, de 7 terminaux et de 22 héliports	Oui	Six aérodromes, 7 terminaux et 22 héliports ont été maintenus en condition ou remis en état.
Exploitation et entretien de 15 stations de traitement des déchets appartenant à l'ONU	Oui	Quinze stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues.
Fermeture et dépollution de 9 à 14 camps, notamment en conformité avec les normes environnementales (sous réserve que le retrait des effectifs reprenne)	Oui	En raison de l'accélération du retrait des effectifs, 33 camps ont été fermés au lieu des 9 à 14 camps initialement prévus. Toutes les fermetures de camp ont été effectuées dans le respect des normes environnementales.
Organisation de 6 séances de formation et d'information à l'intention des effectifs militaires et de police et du personnel du génie participant aux activités de nettoyage et d'élimination des déchets sur les procédures à appliquer dans les situations d'urgence présentant un danger pour l'environnement et sur les opérations de dépollution	Oui	24 séances de formation sur les procédures à appliquer dans les situations d'urgence présentant un danger pour l'environnement ont été tenues. Le nombre de séances plus élevé que prévu s'explique par l'augmentation du nombre d'activités de nettoyage rendues nécessaires par la fermeture de camps.
12 inspections et évaluations environnementales sur site visant à garantir la protection de tous les sites/emplacements occupés par la MINUL contre les risques et les menaces liés à l'environnement	Oui	26 inspections ont été effectuées. Leur nombre a été plus élevé que prévu en raison de l'augmentation du nombre d'activités de nettoyage rendues nécessaires par la fermeture de camps.
Vérification et inspection trimestrielles de la totalité du matériel majeur (environ 3 226 articles) et des articles de 22 catégories de soutien logistique autonome de 15 unités militaires constituées et 8 unités de police constituées	Oui	La totalité du matériel majeur (environ 2 726 articles) et des articles relevant de 22 catégories de matériel de soutien logistique autonome a été vérifiée dans le cadre d'inspections régulières du matériel appartenant aux contingents. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par le rapatriement de 13 unités militaires et de police au cours de l'exercice considéré.

230 inspections périodiques et 46 inspections de la disponibilité opérationnelle

Présentation au Siège de 184 rapports de vérification du matériel appartenant aux contingents pour faciliter le remboursement des pays fournisseurs de contingents, nécessitant 1 816 journées de travail d'inspection (1 288 pour le personnel civil recruté sur le plan international et 528 pour les officiers d'état-major)

4 lettres de synthèse trimestrielles fournissant un bilan, à l'échelle de toute la Mission, des capacités et de la performance du matériel appartenant aux contingents

2 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord

Transports terrestres

Gestion et entretien de 857 véhicules appartenant à l'ONU et du matériel roulant dans 9 ateliers répartis sur 8 sites ainsi que dans 5 ateliers externes de réparation et d'entretien et 1 atelier de tôlerie

117 inspections périodiques, 33 inspections opérationnelles et 13 inspections au départ ont été effectuées. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par le rapatriement de 13 unités militaires et de police au cours de l'exercice considéré.

180 rapports de vérification, qui ont nécessité 1 644 journées de travail d'inspection (992 pour le personnel civil recruté sur le plan international et 652 pour les officiers d'état-major), ont été remis au Siège. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par le rapatriement de 13 unités militaires et de police au cours de l'exercice considéré.

Oui Quatre lettres de synthèse trimestrielles fournissant un bilan, à l'échelle de toute la Mission, des capacités et de la performance du matériel appartenant aux contingents, ont été établies pour les périodes allant de juillet à septembre 2015; d'octobre à décembre 2015; de janvier à mars 2016; d'avril à juin 2016.

Oui Deux réunions et deux visioconférences du Comité ont été organisées.

Oui Au cours de l'exercice considéré, 868 véhicules appartenant à l'ONU ont été entretenus ; 5 612 demandes de réparation et d'entretien ont été enregistrées ; 158 véhicules ont toutefois été comptabilisés en pertes entre avril et juin 2016, ce qui a ramené le parc à 710 véhicules

<i>Atelier</i>	<i>Nombre de demandes de réparation et d'entretien</i>
Monrovia (véhicules lourds)	510
Monrovia (véhicules légers)	2 682
Tubmanburg (jusqu'en avril 2016)	215
Voinjama	445
Buchanan (jusqu'en avril 2016)	183
Gbarnga	599
Greenville	378
Harper	354
Zwedru	246

Fourniture de 4,1 millions de litres de carburant destinés à 722 véhicules appartenant à l'ONU et à 1 170 véhicules appartenant aux contingents (à l'exception des remorques et des accessoires qui ne nécessitent pas de carburant)	Oui	Pendant l'exercice considéré, 3 millions de litres de gasoil et d'essence ont été fournis pour les véhicules appartenant aux Nations Unies et aux contingents. Ce volume moins élevé que prévu – l'écart étant de l'ordre de 1 million de litres – s'explique par la diminution du nombre total de véhicules qui a résulté de la réduction des effectifs et des moyens déployés. À la fin du mois de juin 2016, on dénombrait 670 véhicules appartenant aux Nations Unies et 580 véhicules appartenant aux contingents.
Exploitation d'un service de navette permettant, 7 jours par semaine, à 1 000 membres du personnel de l'ONU (en moyenne) de faire chaque jour l'aller-retour entre leur logement et le bureau	Oui	Un service de navette quotidien a été fourni pour tous les trajets effectués le matin et le soir entre la base de soutien logistique ou le siège et 20 destinations à Monrovia : 11 522 membres du personnel recrutés sur le plan international, 109 245 membres du personnel recrutés sur le plan national, 6 197 membres du personnel militaire et éléments de la police civile (relève des contingents), 251 membres du personnel en affectation particulière et 203 personnalités importantes l'ont utilisé. Un service de navette a été fourni pour des vols commerciaux et autres, qui a permis d'assurer le transport de 4 583 membres du personnel (13 navettes intérieures et 48 navettes destinées à la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola).
Transports aériens		
Utilisation et entretien de 2 avions et 11 hélicoptères, dont 3 hélicoptères d'attaque Mi-24 utilisés en commun avec l'ONUCI	Oui	Deux avions (1 DHC-7 et 1 BE-1900) et 11 hélicoptères ont été utilisés et entretenus, dont 2 hélicoptères commerciaux Mi-8, 6 hélicoptères militaires Mi-8 et 3 hélicoptères d'attaque Mi-24 basés à Man, en Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un accord de partage des coûts à raison de 15 % et 85 % conclu entre la Mission et l'ONUCI.
Fourniture de 3,4 millions de litres de carburant d'aviation pour l'appui aux opérations aériennes (pour 2 avions et 11 hélicoptères)	Oui	2,6 millions de litres de carburant d'aviation ont été fournis pour l'appui aux opérations aériennes. Ce volume légèrement inférieur aux prévisions (0,8 million de litres de moins que les 3,4 millions de litres prévus) s'explique par la réduction du nombre d'heures de vol et par celle des effectifs de la Mission. À la fin du mois de juin 2016, la Mission disposait de 2 avions et de 11 hélicoptères.

4 583 heures de vol (1 010 pour 2 avions et 3 573 pour 11 hélicoptères), y compris pour assurer un service de navettes à l'échelon national et régional pour les passagers et les marchandises, la relève des contingents, les vols spéciaux, l'évacuation des blessés et des malades, la recherche et le sauvetage, les patrouilles de police des frontières et autres vols	Oui	3 814,57 heures de vol (1 019,56 pour les 2 avions et 2 795,01 pour les 11 hélicoptères) ont été comptabilisées (service de navettes aux niveaux national et régional pour des passagers et des marchandises; relève des contingents; vols spéciaux; évacuation sanitaire de blessés et de malades ; recherche et sauvetage; patrouilles de police des frontières; autres vols).
Transports maritimes ou fluviaux		
Gestion et entretien d'un navire	Oui	1 navire utilisé et entretenu
Fourniture de 0,65 million de litres de carburant	Oui	Fourniture de 0,46 million de litres de carburant au cours de l'exercice considéré
Communications		
Appui technique et maintenance pour 1 réseau satellitaire composé d'une station terrienne principale devant permettre d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de vidéo transmission et d'échange de données	Oui	Fourniture de services d'appui technique et de maintenance pour 1 réseau satellitaire composé d'une station terrienne principale assurant des services de téléphonie, de télécopie, de vidéo transmission et d'échange de données
Appui technique et maintenance pour 19 microterminaux VSAT, 35 centraux téléphoniques et 72 liaisons hertziennes	Oui	Fourniture de services d'appui technique et de maintenance pour 11 microterminaux VSAT, 27 centraux téléphoniques et 72 liaisons hertziennes. L'écart par rapport aux prévisions s'explique par la fermeture de camps et de bureaux régionaux.
Appui technique et maintenance pour 74 répéteurs et émetteurs à très haute fréquence (THF)	Oui	Fourniture de services d'appui technique et de maintenance pour 50 répéteurs et émetteurs à très haute fréquence (THF). Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par la fermeture de camps et de bureaux régionaux.
Appui technique et maintenance pour 1 station de radiodiffusion FM, dans le cadre d'un studio de production radiophonique	Oui	La radio de la MINUL a fonctionné sur la base de 11 sites de transmission répartis sur l'ensemble du territoire, ce qui lui a permis d'atteindre environ 90 % de la population. La station a également exploité quatre studios de production et de radiodiffusion, ce qui a rendu possible une programmation ininterrompue (95 % de temps d'antenne) sur tous les sites de transmission.

Informatique

Appui et maintenance pour 21 serveurs, 868 ordinateurs de bureau, 829 ordinateurs portables et 191 imprimantes et expéditeurs numériques sur tous les sites de la MINUL	Oui	Fourniture de services d'appui technique et de maintenance pour 21 serveurs, 790 ordinateurs portables, 1 007 ordinateurs de bureau et 195 imprimantes réseau/imprimantes multifonctions en usage dans tous les sites de la MINUL. Un nombre plus important que prévu d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables ayant été livrés afin de permettre la mise en œuvre des cours de formation obligatoires et du module 5 d'Umoja, certains d'entre eux étaient en cours de réexpédition des bureaux régionaux vers l'entrepôt central.
Appui technique et maintenance prévus pour 12 réseaux locaux et 1 réseau longue distance utilisés par 3 500 usagers sur tous les sites de la Mission (il convient de noter qu'avec le passage à la plateforme Microsoft Exchange, un plus grand nombre de comptes sera nécessaire, notamment pour le personnel militaire et de police qui utilise des comptes génériques qu'il faut recréer chaque fois qu'un officier est relevé)	Oui	Fourniture de services d'appui technique et de maintenance pour 12 réseaux locaux et 1 réseau longue distance utilisés par 2 329 usagers de comptes de messagerie électronique sur tous les sites de la Mission. Le nombre d'utilisateurs a été moins élevé que prévu en raison de la diminution des effectifs due à la restructuration et à la suppression de comptes de domaine.
Appui technique et maintenance pour 1 réseau local sans fil	Oui	Appui technique apporté sur 27 sites desservis par le réseau local sans fil
Appui technique et maintenance pour 1 connexion à Internet par liaison terrestre transfrontalière et câble sous-marin à fibres optiques	Oui	Fourniture de services d'appui technique et de maintenance pour 1 connexion à Internet par câble sous-marin à fibres optiques
Production, mise à jour et distribution de 4 200 cartes opérationnelles (différents types), cartes thématiques, cartes satellites et cartes numériques, et fourniture de services géospatiaux connexes destinés à appuyer les opérations de la Mission	Oui	Production, mise à jour et distribution de 3 050 cartes imprimées à l'appui des opérations de la Mission. La production des cartes imprimées a été réduite au minimum, les utilisateurs finals ayant été invités le cas échéant à utiliser des cartes au format PDF et des services de cartographie en ligne; la demande de cartes a elle-même reculé en raison du retrait des effectifs de la Mission.
Mise en place prévue de 22 sessions de formation d'une demi-journée aux systèmes de positionnement universel (GPS) et d'information géographique (SIG), ainsi qu'aux techniques de relevé, à l'intention des observateurs militaires et des officiers d'état-major	Oui	Au cours de l'exercice considéré, 22 sessions de formation aux systèmes GPS et SIG ont été dispensées à 106 observateurs militaires et officiers d'état-major.

Collecte, création et gestion de données géoréférencées couvrant 111 370 kilomètres carrés, soit 100 % de la zone de la mission, pour les opérations en cours. Fourniture de services de cartographie en ligne utilisant le serveur ArcGIS en vue de couvrir 100 % de la zone d'opérations de la Mission aux fins de l'analyse du terrain et des sites ainsi que de la visualisation et de la gestion des ressources de la Mission

Oui

Objectif atteint. Achèvement de la collecte des données géoréférencées (photographies aériennes des cinq grands pôles de déploiement de la mission et vérification des données de terrain) sur la totalité de la zone d'opérations de la Mission. Mise en œuvre d'applications de cartographie en ligne couvrant l'ensemble des camps de la MINUL et de leurs ressources et accessibles par le portail intranet du système d'information géographique de la Mission.

Santé

Exploitation et entretien de 3 unités médicales de niveau I et de 6 postes sanitaires, ainsi que de 3 unités médicales de niveau II et de 18 postes de soins d'urgence et de premiers secours, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Oui

9 104 patients se sont rendus dans 3 unités médicales de niveau I et 6 postes sanitaires pour y recevoir des soins. Les consultations se sont réparties comme suit : 2 929 au centre de secours d'état-major; 2 587 à l'unité médicale de la base de soutien logistique; 646 à l'unité médicale de Gbarnga ; 383 au poste sanitaire de Tubmunburg (juillet 2015-mai 2016); 415 à celui de Voinjama; 531 à celui de Zwedru; 603 à celui de Greenville (juillet 2015-mai 2016); 680 à celui de Harper; 330 à celui de Buchanan.

Les postes de soins d'urgence et de secours ont reçu 13 401 patients.

18 901 patients se sont rendus dans les 3 unités médicales de niveau II, à savoir 2 133 dans l'unité médicale de niveau II administrée par un personnel fourni par la Chine (juillet 2015-juin 2016), 3 336 dans l'unité médicale de niveau II administrée par un personnel fourni par le Pakistan et 31 dans l'unité médicale de niveau II administrée par un personnel fourni par le Bangladesh (juillet-août 2015).

Maintien en condition des dispositifs d'évacuation sanitaire par voies terrestre et aérienne à partir de l'ensemble des sites des Nations Unies, notamment vers une formation sanitaire de niveau IV située au Ghana et une formation sanitaire de niveau V située en Afrique du Sud

Oui

Au cours de l'exercice considéré, le nombre total des personnes évacuées s'est élevé à 95, dont 71 (53 civils et 18 militaires) se trouvaient hors de la zone de la mission et 24 (19 civils et 5 militaires) à l'intérieur de cette zone. Il a été procédé à 27 rapatriements (11 civils et 16 militaires) et 12 décès ont été enregistrés (de 8 civils et de 4 militaires). La formation sanitaire de niveau IV d'Accra a conclu un mémorandum d'accord avec la Mission. Elle n'en a pas conclu avec la formation sanitaire d'Afrique du Sud, mais une assistance a été sollicitée auprès du bureau chargé des évacuations médicales secondaires à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à Pretoria, au titre de la coordination de l'évacuation des patients de la Mission.

Gestion et entretien de services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH à l'usage de l'ensemble du personnel de la Mission ; 20 sessions d'orientation obligatoires tenues à l'intention de tous les membres nouvellement déployés du personnel civil de la Mission, de la Police des Nations Unies et des observateurs militaires	Oui	Services de conseil et de dépistage confidentiels opérationnels (1 609 tests de dépistage du VIH effectués) et 20 sessions d'orientation obligatoires dispensées, avec le concours du Centre intégré de formation du personnel des missions
18 sessions de sensibilisation et de formation au VIH/sida tenues et campagnes de tests VIH volontaires menées à l'intention des contingents déployés dans les comtés	20	20 sessions d'information et de sensibilisation ont été menées (formation dispensée à 1 658 soldats de la paix).
30 inspections menées conjointement avec des commandants d'unité pour veiller à l'application des procédures correctes d'élimination des déchets médicaux par les unités médicales militaires et de police	56	56 inspections effectuées. Le nombre d'inspections plus élevé que prévu s'explique par l'augmentation du nombre des opérations de nettoyage rendues nécessaires par la fermeture de camps.
Sécurité		
Prestation de services de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sur tous les sites et installations de la Mission	Oui	225 postes de garde ont assuré la sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toutes les installations de la Mission situées au Libéria. Parmi ces postes, 115 se trouvaient dans les régions, 90 à Monrovia et 10 sur le site de la Mission situé à l'ambassade d'Allemagne en vertu d'un accord de partage des coûts signé avec la Banque mondiale. Le nombre de postes de garde a été supérieur aux prévisions en raison de la nécessité pour les agents de sécurité de remplacer les contingents rapatriés
Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la Mission et des personnalités en visite	Oui	La protection rapprochée, 24 heures sur 24, du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Libéria ainsi que de toutes les personnalités en visite (26 visites sur le terrain avec de hauts responsables de la Mission et 7 missions de protection rapprochée de personnalités en visite) a été assurée.
Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation pour tous les nouveaux membres du personnel	Oui	Des réunions d'information sur la sécurité et la formation initiale des nouveaux membres du personnel de la Mission ont été régulièrement menées (109 sessions ayant réuni 480 participants) ; 3 exercices d'incendie ont été effectués dans chaque installation de la Mission.

Services de sécurité assurés 7 jours sur 7 par 225 postes de garde pour toutes les installations de la Mission situées dans les 15 comtés du Libéria	Oui	225 postes de garde ont assuré la sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toutes les installations de la Mission situées au Libéria. Parmi ces postes, 115 se trouvaient dans les régions, 90 à Monrovia et 10 sur le site de la Mission situé à l'ambassade d'Allemagne en vertu d'un accord de partage des coûts signé avec la Banque mondiale. Le nombre de postes de garde a été supérieur aux prévisions en raison de la nécessité pour les agents de sécurité de remplacer les contingents rapatriés.
Exercices d'incendie pour tout le personnel des Nations Unies et formation de personnes relais pour les questions de sécurité deux fois par an	Oui	En août 2015, décembre 2015 et mai 2016, 3 exercices d'incendie et réunions d'information pour les responsables d'étage de sécurité incendie ont été organisés dans chaque installation de la Mission. La MINUL dispose d'une base de données concernant les personnes relais pour les questions de sécurité, qu'elle actualise et vérifie régulièrement.
Organisation de 2 exercices de regroupement, d'évacuation et de réinstallation pour le personnel des Nations Unies	Oui	Des personnes relais pour les questions de sécurité ont été formées et un exercice de regroupement, d'évacuation et de réinstallation a été mené chaque semestre, à des moments différents, sur chacun des sites régionaux de la MINUL au Libéria, à l'intention des observateurs militaires, des policiers des Nations Unies et de l'ensemble du personnel.
Révision du plan de sécurité pour le pays et évaluation des risques de sécurité une fois par an	Oui	L'évaluation des risques de sécurité et le plan de sécurité pour le pays ont été mis à jour une fois au cours de la période à l'examen. L'évaluation a été passée en revue en avril 2016 et le plan en juin 2016. Le Département de la sûreté et de la sécurité demande qu'il soit procédé à la révision des évaluations et plans relatifs à la sécurité chaque année, ou immédiatement après des changements intervenus dans les conditions de sécurité opérationnelle ou les programmes s'y rapportant. En conséquence, la MINUL n'a soumis qu'à un examen annuel chacun des produits visés.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépense (2)	Écart	
			Montant (3)=(1)-(2)	Pourcentage (4)=(3)÷(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 028,8	5 056,6	972,2	16,1
Contingents	104 251,3	93 649,8	10 601,5	10,2
Police des Nations Unies	23 361,0	15 629,5	7 731,5	33,1
Unités de police constituées	28 934,2	26 201,5	2 732,7	9,4
Total partiel	162 575,3	140 537,4	22 037,9	13,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	75 254,2	72 056,0	3 198,2	4,2
Personnel recruté sur le plan national	17 028,2	19 950,3	(2 922,1)	(17,2)
Volontaires des Nations Unies	11 500,6	11 769,9	(269,3)	(2,3)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	9,0	376,1	(367,1)	(4 078,9)
Personnel fourni par des gouvernements	1 658,7	1 593,1	65,6	4,0
Total partiel	105 450,7	105 745,4	(294,7)	(0,3)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	246,5	371,0	(124,5)	(50,5)
Voyages	1 776,3	2 152,1	(375,8)	(21,2)
Installations et infrastructures	24 461,1	19 048,6	5 412,5	22,1
Transports terrestres	5 396,6	3 203,8	2 192,8	40,6
Transports aériens	24 339,0	22 111,2	2 227,8	9,2
Transports maritimes ou fluviaux	3 021,8	2 765,4	256,4	8,5
Communications	5 100,8	4 370,2	730,6	14,3
Informatique	5 151,8	5 254,0	(102,2)	(2,0)
Santé	928,7	764,1	164,6	17,7
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	4 210,8	4 932,1	(721,3)	(17,1)
Projets à effet rapide	2 000,0	1 996,8	3,2	0,2
Total partiel	76 633,4	66 969,3	9 664,1	12,6
Montant brut	344 659,4	313 252,1	31 407,3	9,1
Recettes provenant des contributions du personnel	8 688,7	8 996,7	(308,0)	(3,5)
Montant net	335 970,7	304 255,4	31 715,3	9,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	52,8	52,8	—	—
Total	344 712,2	313 304,9	31 407,3	9,1

^a Dont une contribution du Gouvernement allemand, d'un montant de 52 800 dollars.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

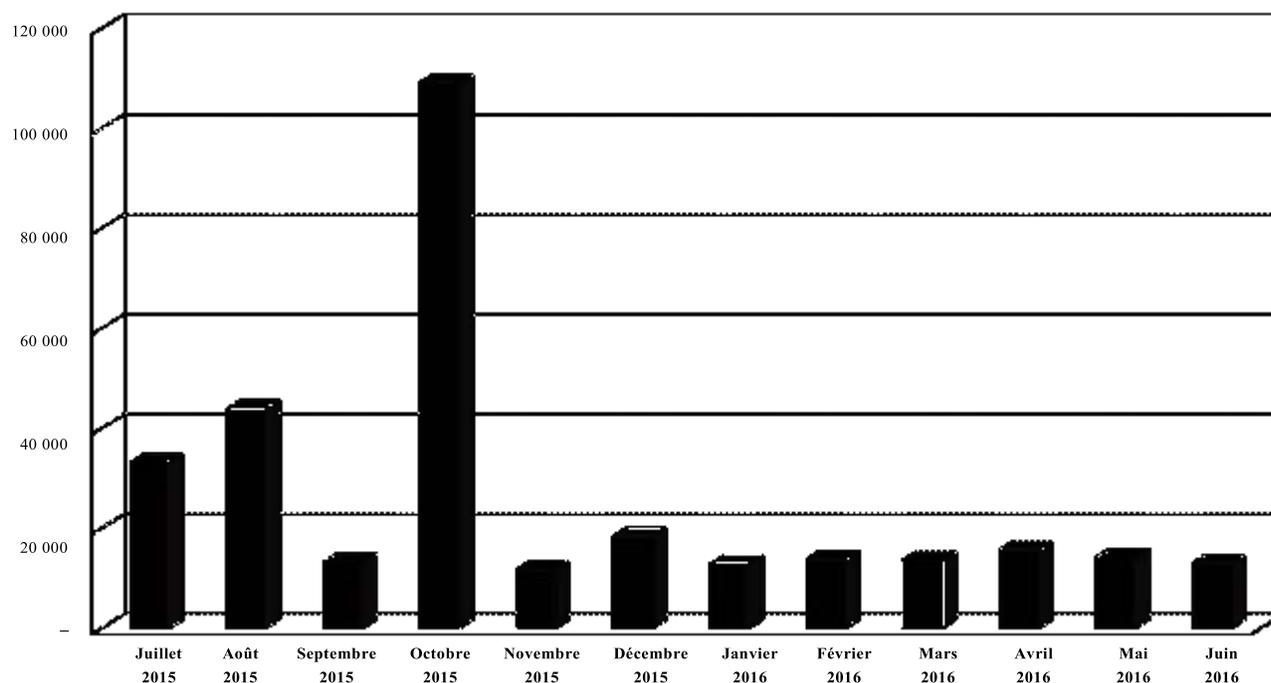
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories	Appropriation		
	Répartition initiale du montant approuvé	Transfert	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	162 575,3	(48,0)	162 527,3
II. Personnel civil	105 450,7	775,0	106 225,7
III. Dépenses opérationnelles	76 633,4	(727,0)	75 906,4
Total	344 659,4	–	344 659,4
Pourcentage de réaffectations			0,2

46. Au cours de l'exercice considéré, des fonds prévus à l'origine pour les catégories I (Militaires et personnel de police) et III (Dépenses opérationnelles) ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil). Cette réaffectation s'explique principalement par la nécessité de couvrir un surcroît de dépenses au titre de versements effectués aux fonctionnaires recrutés sur le plan national ayant quitté la Mission en raison de la suppression de leur poste. Le nombre de membres du personnel militaire et de police, toutes catégories confondues, déployés au cours de l'exercice considéré, a été inférieur aux prévisions en raison de la réduction plus rapide que prévu des effectifs de la Mission, ce qui a permis la réaffectation de ressources entre les catégories I et III.

C. Évolution des dépenses mensuelles

(En milliers de dollars des États-Unis)



47. Le pic de dépenses constaté en octobre 2015 s'explique principalement par la comptabilisation des obligations de remboursement aux pays fournissant des contingents au titre des services rendus et du matériel utilisé par leurs contingents et par leurs unités de police constituées, du coût du matériel appartenant aux contingents, du soutien logistique autonome et des opérations aériennes, ainsi que par l'enregistrement de la majorité des achats de matériel et de véhicules pour l'exercice considéré. L'objectif était de faciliter le passage des outils de gestion financière existants à Umoja, dans le cadre du transfert de données d'un système à l'autre.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Produit des placements	674,1
Produits divers ou accessoires	1 840,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	13 793,8
Total	16 308,1

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	15 901,0
Unités de police constituées	5 057,3
Total partiel	20 958,3
Soutien logistique autonome	
Contingents	11 336,9
Unités de police constituées	3 017,0
Total partiel	14 353,9
Total	35 312,2

Facteurs applicables à la mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	1,90	1 ^{er} octobre 2015	1 ^{er} janvier 2016
Usage opérationnel intensif	2,10	1 ^{er} octobre 2015	1 ^{er} janvier 2016
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,30	1 ^{er} octobre 2015	1 ^{er} janvier 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-5,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Valeur
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	1 654,5
Contributions volontaires en nature	–
Total	1 654,5

^a Y compris la valeur locative des terrains et bâtiments fournis par le Gouvernement, ainsi que les droits d'atterrissage dans les aéroports et les droits d'immatriculation des véhicules, dont la Mission est exemptée.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	972,2	16,1%

48. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le nombre réel moyen d'observateurs militaires déployés sur 12 mois a été inférieur aux prévisions (90 observateurs militaires effectivement déployés, en moyenne, contre 133 prévus dans le budget), d'où une sous-utilisation des crédits en ce qui concerne l'indemnité de subsistance et les frais de voyage pour la relève et le rapatriement des observateurs militaires, en raison de la réduction plus rapide que prévu des effectifs de la Mission. La sous-utilisation des crédits au titre des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité tient au fait qu'aucun décès ni aucune invalidité n'a été signalé au cours de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Contingents	10 601,5	10,2%

49. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le nombre réel moyen de militaires déployés sur 12 mois a été inférieur aux prévisions (2 918 militaires effectivement déployés, en moyenne, contre 4 678 prévus dans le budget), d'où une sous-utilisation des crédits en ce qui concerne le remboursement des frais relatifs aux contingents, les voyages pour la relève et le rapatriement, le soutien logistique autonome des militaires et les frais de transport pour le déploiement du matériel appartenant aux contingents, en raison de la réduction plus rapide que prévu des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	7 731,5	33,1%

50. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le nombre réel de policiers des Nations Unies déployés sur 12 mois a été inférieur aux prévisions (297 policiers effectivement déployés en moyenne contre 498 prévus dans le budget), d'où une sous-utilisation des crédits en ce qui concerne les indemnités de subsistance, les rations et les frais de voyage pour la relève et le rapatriement des policiers, en raison de la réduction plus rapide que prévu des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	2 732,7	9,4%

51. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le nombre réel de membres d'unités de police constituées déployés sur 12 mois a été inférieur aux prévisions (829 policiers effectivement déployés, en moyenne, contre 1 265 prévus dans le budget), d'où une sous-utilisation des crédits en ce qui concerne les remboursements des frais relatifs aux membres d'unités de police constituées, les voyages liés à la relève et au rapatriement, les rations, le soutien logistique

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

autonome et l'indemnité de permission, en raison de la réduction plus rapide que prévu des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	3 198,2	4,2%

52. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le montant des dépenses communes de personnel engagées pendant l'exercice considéré au titre du personnel recruté sur le plan international a été inférieur aux prévisions, du fait de la réduction accélérée des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 922,1)	(17,2%)

53. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectivement engagées pendant l'exercice considéré au titre des traitements et des contributions du personnel pour les administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national ont été d'un montant plus élevé que prévu. Il n'avait pas été tenu compte, dans le budget, de l'augmentation du traitement des administrateurs recrutés sur le plan national, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Le dépassement de crédits tient également au fait que le montant total des versements effectués aux membres du personnel recruté sur le plan national quittant la MINUL a été plus élevé que prévu en raison de la suppression de 88 postes.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(269,3)	(2,3%)

54. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait que le taux effectif de vacance de postes a été inférieur aux prévisions (10 % contre 20 % prévu dans le budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(367,1)	(4 078,9%)

55. Le dépassement de crédits est imputable au recrutement de personnel temporaire dans le cadre de la mise en œuvre d'Umoja et au nouveau classement des postes de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(124,5)	(50,5%)

56. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que des dépenses correspondant à divers services ont été imputées à la rubrique Consultants alors qu'elles avaient initialement été inscrites sous d'autres rubriques, à savoir Communications et Installations et infrastructures.

	<i>Écart</i>	
Official travel	(375,8)	(21,2%)

57. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que des voyages qui n'avaient pas été inscrits au budget ont été organisés dans le cadre des formations obligatoires.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	5 412,5	22,1%

58. L'existence d'un solde inutilisé s'explique par l'annulation, au cours de l'exercice considéré, de l'achat de matériel de génie, d'installations préfabriquées et de logements, ainsi que de services d'entretien, de transformation, de rénovation et de sécurité en raison de la fermeture de deux secteurs (Tubmanburg et Buchanan), ainsi que de 3 camps et de 2 sites du quartier général de région de la MINUL, dans le cadre de la réduction accélérée des effectifs de la Mission. Le solde inutilisé tient également au fait que le prix réel des carburants a été en moyenne moins élevé que prévu (0,54 dollar le litre pour l'essence et 0,53 dollar le litre pour le gazole, contre 0,58 dollar et 0,57 dollar le litre, respectivement).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	2 192,8	40,6%

59. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement à l'annulation de l'achat de 26 véhicules inscrits au budget pour la période considérée, en raison de la réduction plus rapide que prévue des effectifs de la Mission. La sous-utilisation des crédits est également due à la baisse des prix des carburants enregistrée au cours de l'exercice considéré (voir par. 58).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	2 227,8	9,2%

60. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au fait que le nombre d'heures de vol nécessaires pour les opérations menées au moyen d'hélicoptères, ainsi que le montant des dépenses engagées au titre du matériel et des fournitures connexes, des droits d'atterrissage et de la manutention au sol, ont été moins élevés que prévu. La réduction accélérée des effectifs de la Mission et l'application d'une méthode de planification des vols plus efficace et plus rentable ont en effet entraîné une réduction des dépenses en matière de logistique, d'administration et de santé au titre des opérations menées au moyen d'hélicoptères. La sous-utilisation des crédits s'explique également par le fait que les prix des carburants ont été inférieurs aux prévisions au cours de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	256,4	8,5%

61. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que le montant des dépenses engagées au titre de la location de navires a été inférieur aux prévisions, en raison du retrait plus rapide que prévu de la Mission. La sous-utilisation des crédits

s'explique également par le fait que les prix des carburants ont été inférieurs aux prévisions au cours de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
	730,6	14,3%
Communications		

62. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par la non-acquisition de matériel de communications et d'information et par le fait que l'utilisation des téléphones par satellite et des systèmes Inmarsat de téléphonie et de transmission des données, les dépenses engagées au titre des fournitures nécessaires à l'information et les coûts d'exploitation ont été inférieurs aux prévisions en raison de la réduction accélérée des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
	(102,2)	(2,0%)
Informatique		

63. Le dépassement des crédits tient principalement au fait que les dépenses relatives aux photocopieuses et aux imprimantes ont été plus élevées que prévu, en raison de la résiliation du contrat-cadre concernant les photocopieuses.

	<i>Écart</i>	
	164,6	17,7%
Santé		

64. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par l'annulation de commandes de fournitures médicales et par l'utilisation des stocks disponibles achetés au cours de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola.

	<i>Écart</i>	
	(721,3)	(17,1%)
Fournitures, services et matériel divers		

65. Le dépassement de crédits tient essentiellement à des coûts afférents au bien-être des fonctionnaires, comme l'achat d'équipements sportifs qui n'avait pu être réalisé en temps voulu lors de l'exercice antérieur du fait que le fournisseur n'avait pas été en mesure d'en assurer la livraison ; à l'inscription à cette rubrique de dépenses engagées au titre de services fournis par des vacataires alors qu'elles avaient initialement été inscrites à d'autres rubriques ; aux pertes de change dues aux fluctuations du dollar des États-Unis par rapport aux monnaies convertibles.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

66. En ce qui concerne le financement de la MINUL, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, soit 31 407 300 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit 16 308 100 dollars, provenant des produits des placements (674 100 dollars), des produits divers ou accessoires (1 840 200 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (13 793 800 dollars).

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment sur la base des informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution du budget et des données périodiques relatives aux réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, qui lui sont périodiquement communiquées, comme indiqué au paragraphe 28 de son rapport intitulé Observations et recommandations sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général (A/70/742).

Les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépense sont analysés dans le présent rapport sur l'exécution du budget de la MINUL.

Les réaffectations de ressources, au cours de l'exercice considéré, entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires font également l'objet d'une analyse.

La MINUL a tiré parti d'Umoja pour analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses ainsi que les réaffectations entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires.
